

même ou au lieu de des appareils
disponibles aient bombardé, te
d'annoncé, hier, les villes de
Choung-king, de Kunming et de
weilin.

Division destinée à être transportée par aérobuis

WASHINGTON, 6. — (B.U.P.) — Le sous-secrétaire de la Guerre, Robert-P. Patterson, a annoncé aujourd'hui la formation de la première division complète de troupes destinée à être transportée par voie de l'air sur les différents théâtres de la guerre.

Patterson a dit que la 82ème division d'infanterie actuelle sera réorganisée de façon à former deux divisions de troupes susceptibles d'être transportées par voie de l'air. Ces divisions comprendront environ 8,000 hommes chacune.

Patterson a aussi annoncé la création de deux autres unités de

l'armée : le premier corps de service spécial, et le corps spécial de transport des services de ravitaillement.

Le corps de service spécial est une unité de combat composée d'hommes entraînés à des opérations d'offensive, des parachutistes, des fusiliers-marins, des montagnards et des soldats aguerris aux opérations du désert.

Ce corps comprend — pour la première fois dans l'histoire américaine — un contingent de soldats canadiens constituant une partie d'une unité de l'armée américaine.

Gros incendie à Tobrouk

LE CAIRE, 7. — BUP — Le commandement du Proche-Orient annonce aujourd'hui que des bombardiers lourds alliés ont allumé un gros incendie au cours d'un raid contre la base ennemie de Tobrouk, sur la côte de la Libye. Les appareils alliés se sont attaqués au port de Tobrouk ainsi qu'aux navires ennemis qui sont dans ce port. Au nombre de ces avions alliés, se trouvaient probablement des bombardiers américains "Consolidated".

Le communiqué dit que l'activité aérienne a été plutôt réduite dans la bataille qui se déroule à l'ouest d'El-Alamein, en Egypte. Les patrouilles britanniques continuent de harceler les lignes ennemies, et les canons alliés ont échangé un feu avec l'artillerie axiste.

Décédé



* TCHOUING-KING, 6. — (B.U.P.) — Dans les cercles birmanais bien informés, on dit ici aujourd'hui que l'ancien premier ministre de Birmanie, U-Saw, est décédé récemment en Egypte. Le premier ministre était détenu par les Britanniques depuis le 13 janvier 1942, sur une accusation de complot avec les Japonais. Le jour suivant de son arrestation, le gouverneur invitait Sir Paw Tun à former un nouveau gouvernement.

Lui survivent : son épouse et une fille, âgée de dix ans, qui se trouveraient à Rangoun.

Quelle Vie!



Encore une fois Lise est trompée en amour — Et la raison est toute claire comme toujours. Ce n'est pas d'avoir transpiré Mais plutôt de l'avoir blesé. Qu'elle voit vite s'enfuir Ses beaux rêves d'aventure!

Boignez-vous ou LIFEBOUY ce soir Le SEUL savon fabriqué spécialement pour éliminer le "B.O." (la Basse Odeur)

"L'ACTION CATHOLIQUE"

BULLETIN D'ABONNEMENT

On est prié de nous faire parvenir sa souscription par bon de poste ou par chèque et d'indiquer plus haut par une croix, s'il s'agit d'un ancien ou d'un nouvel abonné.

Adresses votre abonnement à

"L'ACTION CATHOLIQUE", QUÉBEC

Téléphone : 2-4771

Vous trouverez ci-inclus pour mois d'abonnement à l'édition quotidienne.

☐ Nouvel abonné ☐ Ancien abonné

Nom Comté

Adresse MALE A QUÉBEC ET LEVIS

Abonnement régulier .. \$5.00 Abonnement régulier .. \$6.00

Six mois 2.50 Six mois 3.00

Trois mois 1.25 Trois mois 1.50

Violente tempête dans le Manitoba

WINNIPEG, 6. — (B.U.P.) — Une violente tempête de pluie et de grêle s'est abattue dans le sud-est du Manitoba, le 29 juillet, causant des pertes estimées à des milliers de dollars. Les inondations dans Winnipeg seulement, auraient causé des dommages estimés non officiellement à un million de dollars.

Le bureau de la censure a empêché la publication de la nouvelle de cette tempête jusqu'à hier soir. Couvrant 12 milles de chemin sur quatre milles de largeur à travers les champs de blé dans le sud-est de la province, des grêlons énormes s'abattaient sur plusieurs acres.

Les dommages dans Winnipeg ont été causés par l'affluence de l'eau qui s'introduisit dans plusieurs sous-sollements dans le district des affaires, détruisant des marchandises.

St-Benjamin (Dorch)

Le 6 juin a été baptisé Joseph Emmanuel-Jean-Marie, fils de Joseph Breton et Corine Breton. Parr. et marr. Raoul et Irène Breton, frère et sœur de l'enfant.

Le 9 Jos-Philippe-Hermias, fils d'Onoré Bolduc et Marie-Luce Rodrigue. Parr. et marr. M. et Mme Philippe Rodrigue, de Notre-Dame-des-Pins, grands-parents de l'enfant.

Le 21, Marie-Rose-Blandine, fille de Gérard Veilleux et Juliette Veilleux. Parr. M. Napoléon Veilleux, oncle; marr. Mme Vve Rose Ouellet, épouse de Napoléon Veilleux, grand-mère de l'enfant.

Le 10 juin, Joseph-François-Regis, fils de J.-F.-Z. Rodrigue et Françoise Lessard. Parr. et marr. M. et Mme Ernest Turcotte, oncle et tante.

Le 13, Marie-Huguette-Rita, fille de Maurice Perra et Florence Breton. Parr. et marr. M. et Mme Clovis Bolduc, oncle et tante.

Le 16, Marie-Charlotte-Elina, fille de Charles Veilleux et Sara Gagnon. Parr. et marr. M. et Mme Lazare Caron.

Le 3 juin, eut lieu le mariage de M. Wilfrid Veilleux, fils de Joseph, à Napoléon, et Mlle Madeleine Turcotte, fille de M. et Mme Eusèbe Turcotte.

Le 17, mariage de M. Edouard Turcotte, fils de M. et Mme Omer Turcotte, de Val d'Espoir, comté de Gaspé, et Mlle Aimée-Rose Turcotte, fille de M. et Mme Eusèbe Turcotte.

Le 27, M. Placide Gilbert, fils de Mme Vve Octave Gilbert, de N.-D.-des-Pins, et Mlle Lucienne Poulin, fille de M. et Mme Henri Poulin.

Le 4 juin, M. Gérard Poulin, fils de M. Elz. Poulin, de Beauceville, et Mlle Marie-Rose Rodrigue, fille de M. et Mme Napoléon Rodrigue.

Le 8, M. Gérard Veilleux, fils de M. et Mme Joseph Veilleux, et Mlle Claire Poulin, fille de M. et Mme Théodore Poulin.

Le 17, M. Robert Asselin, fils de M. et Mme Edouard Asselin, de St-Sabine, Bellechasse, et Mlle Adrienne Rodrigue, fille de M. Adalbert Rodrigue.

Anniversaire. — Le 19 juin, un grand nombre de parents et amis se sont réunis chez M. et Mme J. Veilleux, fils de Napoléon, à l'occasion de leur 10e anniversaire de mariage.

Funérailles de Mme Jos. Cloutier

ST-FRÉDÉRIC, Bce. (DNC). — Mme Jos. Cloutier (Alma Faucher), décédée le 10 juin, à l'âge de 41 ans, a été inhumée le 13, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Après le service, on se rendit à la messe à 10 heures, célébrée par M. l'abbé N. Brown, curé de St-Frédéric.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, cinq enfants, dont l'aîné a 8 ans : Alphonse, Marcel, Elise, Denise et un bébé de quelques jours; son père, M. Jos. Faucher; ses sœurs, Mmes Philémon Lachance (Rosa), de Lévis, Honoré Guay (M. Anne), de St-Elzéar; ses beaux-frères et belles-sœurs : MM. et Mmes Joseph Lachance, de Thetford, Frédéric Cloutier, de St-Frédéric, Honoré Guay, de St-Frédéric, et ses oncles et tantes : M. Jos Roy, de St-Frédéric, MM. et Mmes Jean Roy, de St-Prospère, Thomas et Urban Roy, de St-Pierre, Alfred Jacques, de Tring-Jonction, Baptiste Vachon, de Broughton-Est, Mme Elzéar Faucher, de St-Frédéric, MM. Hedwidge et Louis Faucher, de St-Séverin; ses cousins et cousines : M. Rosaire Roy, de St-Prospère, et M. Ange Roy, de Cookshire, Jos. Tremblay et Tréffe Lachance, de Thetford-les-Mines, Célestin Jacques, de Tring-Jonction, Alfred Jacques, de St-Pierre, Em. Roy, de St-Alf. Vachon, de Broughton-Est, D. Faucher, de St-Pierre, Henri-L. Faucher, de Garthby.

En plus des parents ci-haut mentionnés, on remarque dans le cortège : M. et Mme Jos. Faucher, de St-Jacques de Lévis, les familles de M. Arthur Labbé et Jos. Bisson, MM. Wilfrid et Alfred Pomerleau, Alcide Couture, de St-Séverin, Léon Lehoux, de St-Elzéar, Thomas Roy, de Vallee-Jonction, Wilfrid Vachon

et M. l'abbé N. Brown, curé de St-Frédéric. Les porteurs étaient : MM. Gédéon, Fillion, mair. Wm Barrett, Ed. Fillion, Geo. Fillion, Ed. Côté et Ed. Bolduc, tous compagnons du défunt à la Be'l Asbestos Mines, Ltd.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie, auxquels nous joignons nos sincères condoléances.

Tél. : 2-3430

HENRI TURGEON

NOTAIRE

405, rue St-Jean

SACS A MAIN

Nouveaux styles d'automne

\$1.23 \$1.93 \$2.36

Taxe d'accise comprise

ZELLER'S

228, rue St-Jean, Québec

Le major-général B.W. Browne à Valcartier



Photographies prises, cet avant-midi, au camp de Valcartier, à l'occasion de la visite officielle du major-général B.W. Browne, directeur général des Armées de Réserve du Canada. En haut, le major-général Browne est accueilli par les officiers commandants des unités de Réserve. La photographie du milieu nous fait voir le major-général Browne examinant une carabine anglaise "Winchester" dont le sergent-major instructeur de brigade Ferdinand Bourgeois (du Royal 22e Régiment) lui explique le mécanisme. Dans la photographie du bas, on voit le directeur général des Armées de Réserve du Canada passant en revue la garde d'honneur qui lui a présenté les armes, à son arrivée au quartier général du 35e Groupe de Brigade de Réserve.

Le R.P. Laberge élu provincial

Le Très Révérend Père Damase Laberge, O.F.M., a été élu ce matin provincial de l'Ordre des Franciscains, lors des élections tenues à Montréal. Les autres membres appelés à la direction provinciale de l'Ordre sont : le P. Père Georges-Albert Lablanche, O.F.M., assistant-provincial (Custode), l'ancien provincial; les conseillers (Définiteurs) du Très Révérend Père Provincial, les Révérends Pères Adrien Malo, O.F.M., Séraphin Benoit, O.F.M., Léon-Pascal Lablanche, O.F.M., et Hervé Blais, O. F. M.

Le P. Père Georges-Albert Lablanche, O.F.M., assistant-provincial (Custode), l'ancien provincial; les conseillers (Définiteurs) du Très Révérend Père Provincial, les Révérends Pères Adrien Malo, O.F.M., Séraphin Benoit, O.F.M., Léon-Pascal Lablanche, O.F.M., et Hervé Blais, O. F. M.

Le P. Père Georges-Albert Lablanche, O.F.M., assistant-provincial (Custode), l'ancien provincial; les conseillers (Définiteurs) du Très Révérend Père Provincial, les Révérends Pères Adrien Malo, O.F.M., Séraphin Benoit, O.F.M., Léon-Pascal Lablanche, O.F.M., et Hervé Blais, O. F. M.

Le P. Père Georges-Albert Lablanche, O.F.M., assistant-provincial (Custode), l'ancien provincial; les conseillers (Définiteurs) du Très Révérend Père Provincial, les Révérends Pères Adrien Malo, O.F.M., Séraphin Benoit, O.F.M., Léon-Pascal Lablanche, O.F.M., et Hervé Blais, O. F. M.

Le P. Père Georges-Albert Lablanche, O.F.M., assistant-provincial (Custode), l'ancien provincial; les conseillers (Définiteurs) du Très Révérend Père Provincial, les Révérends Pères Adrien Malo, O.F.M., Séraphin Benoit, O.F.M., Léon-Pascal Lablanche, O.F.M., et Hervé Blais, O. F. M.

Le P. Père Georges-Albert Lablanche, O.F.M., assistant-provincial (Custode), l'ancien provincial; les conseillers (Définiteurs) du Très Révérend Père Provincial, les Révérends Pères Adrien Malo, O.F.M., Séraphin Benoit, O.F.M., Léon-Pascal Lablanche, O.F.M., et Hervé Blais, O. F. M.

Le P. Père Georges-Albert Lablanche, O.F.M., assistant-provincial (Custode), l'ancien provincial; les conseillers (Définiteurs) du Très Révérend Père Provincial, les Révérends Pères Adrien Malo, O.F.M., Séraphin Benoit, O.F.M., Léon-Pascal Lablanche, O.F.M., et Hervé Blais, O. F. M.

Le P. Père Georges-Albert Lablanche, O.F.M., assistant-provincial (Custode), l'ancien provincial; les conseillers (Définiteurs) du Très Révérend Père Provincial, les Révérends Pères Adrien Malo, O.F.M., Séraphin Benoit, O.F.M., Léon-Pascal Lablanche, O.F.M., et Hervé Blais, O. F. M.

Le P. Père Georges-Albert Lablanche, O.F.M., assistant-provincial (Custode), l'ancien provincial; les conseillers (Définiteurs) du Très Révérend Père Provincial, les Révérends Pères Adrien Malo, O.F.M., Séraphin Benoit, O.F.M., Léon-Pascal Lablanche, O.F.M., et Hervé Blais, O. F. M.

Le P. Père Georges-Albert Lablanche, O.F.M., assistant-provincial (Custode), l'ancien provincial; les conseillers (Définiteurs) du Très Révérend Père Provincial, les Révérends Pères Adrien Malo, O.F.M., Séraphin Benoit, O.F.M., Léon-Pascal Lablanche, O.F.M., et Hervé Blais, O. F. M.

Le P. Père Georges-Albert Lablanche, O.F.M., assistant-provincial (Custode), l'ancien provincial; les conseillers (Définiteurs) du Très Révérend Père Provincial, les Révérends Pères Adrien Malo, O.F.M., Séraphin Benoit, O.F.M., Léon-Pascal Lablanche, O.F.M., et Hervé Blais, O. F. M.

Le P. Père Georges-Albert Lablanche, O.F.M., assistant-provincial (Custode), l'ancien provincial; les conseillers (Définiteurs) du Très Révérend Père Provincial, les Révérends Pères Adrien Malo, O.F.M., Séraphin Benoit, O.F.M., Léon-Pascal Lablanche, O.F.M., et Hervé Blais, O. F. M.

Le P. Père Georges-Albert Lablanche, O.F.M., assistant-provincial (Custode), l'ancien provincial; les conseillers (Définiteurs) du Très Révérend Père Provincial, les Révérends Pères Adrien Malo, O.F.M., Séraphin Benoit, O.F.M., Léon-Pascal Lablanche, O.F.M., et Hervé Blais, O. F. M.

Le P. Père Georges-Albert Lablanche, O.F.M., assistant-provincial (Custode), l'ancien provincial; les conseillers (Définiteurs) du Très Révérend Père Provincial, les Révérends Pères Adrien Malo, O.F.M., Séraphin Benoit, O.F.M., Léon-Pascal Lablanche, O.F.M., et Hervé Blais, O. F. M.

Le P. Père Georges-Albert Lablanche, O.F.M., assistant-provincial (Custode), l'ancien provincial; les conseillers (Définiteurs) du Très Révérend Père Provincial, les Révérends Pères Adrien Malo, O.F.M., Séraphin Benoit, O.F.M., Léon-Pascal Lablanche, O.F.M., et Hervé Blais, O. F. M.

SAUCISSE 11c lb
STEAK HACHE 20c lb
SAINDOUX 11c lb SEAU 20 lbs 2.10
W. E. BEGIN

10,000 employés des Postes participeront à la campagne

OTTAWA, 6. — (D.N.C.) — Près de 10,000 employés du ministère des Postes dans les districts ruraux ont offert, gracieusement leurs services dans la campagne de récupération du caoutchouc qui sera menée dans les provinces de Québec et d'Ontario, du 24 août au 8 septembre prochain, annonçant ce matin l'hon. W.-P. Mullock, ministre des Postes, et M. Charles Lafferle, directeur national de la récupération.

La campagne a lieu dans les districts ruraux et non dans les cités et villes où a lieu la livraison du courrier par facteur.

Les résidents de ces localités continueront de déposer leur vieux caoutchouc aux comités de récupération de l'endroit, car ce serait trop demander que d'imposer aux maîtres de poste des villes de se charger de ce travail de récupération en plus de leurs devoirs habituels, a déclaré M. Lafferle.

Conséquemment, les citoyens ne commettront pas l'erreur de déposer à la porte leurs vieux objets de caoutchouc en attendant le facteur, ou cette autre erreur de les porter à l'Hôtel des Postes.

On invite les résidents de la campagne de déposer au pied de la boîte où l'on place leur courrier le caoutchouc qui sera apporté aux bureaux de poste par les facteurs ruraux. Ceux qui ont l'habitude de prendre leur courrier aux bureaux de poste rendront un immense service à la récupération en apportant eux-mêmes le caoutchouc à cet endroit.

On s'attendait à ce que le président fasse connaître le verdict et les sentences imposées aux saboteurs lors de sa conférence de presse, à 10 h. 30 aujourd'hui. Le communiqué donne à entendre qu'il se peut qu'un communiqué révèle ces sentences dans la journée.

On s'attendait à ce que le président fasse connaître le verdict et les sentences imposées aux saboteurs lors de sa conférence de presse, à 10 h. 30 aujourd'hui. Le communiqué donne à entendre qu'il se peut qu'un communiqué révèle ces sentences dans la journée.

On s'attendait à ce que le président fasse connaître le verdict et les sentences imposées aux saboteurs lors de sa conférence de presse, à 10 h. 30 aujourd'hui. Le communiqué donne à entendre qu'il se peut qu'un communiqué révèle ces sentences dans la journée.

On s'attendait à ce que le président fasse connaître le verdict et les sentences imposées aux saboteurs lors de sa conférence de presse, à 10 h. 30 aujourd'hui. Le communiqué donne à entendre qu'il se peut qu'un communiqué révèle ces sentences dans la journée.

On s'attendait à ce que le président fasse connaître le verdict et les sentences imposées aux saboteurs lors de sa conférence de presse, à 10 h. 30 aujourd'hui. Le communiqué donne à entendre qu'il se peut qu'un communiqué révèle ces sentences dans la journée.

On s'attendait à ce que le président fasse connaître le verdict et les sentences imposées aux saboteurs lors de sa conférence de presse, à 10 h. 30 aujourd'hui. Le communiqué donne à entendre qu'il se peut qu'un communiqué révèle ces sentences dans la journée.

On s'attendait à ce que le président fasse connaître le verdict et les sentences imposées aux saboteurs lors de sa conférence de presse, à 10 h. 30 aujourd'hui. Le communiqué donne à entendre qu'il se peut qu'un communiqué révèle ces sentences dans la journée.

On s'attendait à ce que le président fasse connaître le verdict et les sentences imposées aux saboteurs lors de sa conférence de presse, à 10 h. 30 aujourd'hui. Le communiqué donne à entendre qu'il se peut qu'un communiqué révèle ces sentences dans la journée.

On s'attendait à ce que le président fasse connaître le verdict et les sentences imposées aux saboteurs lors de sa conférence de presse, à 10 h. 30 aujourd'hui. Le communiqué donne à entendre qu'il se peut qu'un communiqué révèle ces sentences dans la journée.

On s'attendait à ce que le président fasse connaître le verdict et les sentences imposées aux saboteurs lors de sa conférence de presse, à 10 h. 30 aujourd'hui. Le communiqué donne à entendre qu'il se peut qu'un communiqué révèle ces sentences dans la journée.

On s'attendait à ce que le président fasse connaître le verdict et les sentences imposées aux saboteurs lors de sa conférence de presse, à 10 h. 30 aujourd'hui. Le communiqué donne à entendre qu'il se peut qu'un communiqué révèle ces sentences dans la journée.

On s'attendait à ce que le président fasse connaître le verdict et les sentences imposées aux saboteurs lors de sa conférence de presse, à 10 h. 30 aujourd'hui. Le communiqué donne à entendre qu'il se peut qu'un communiqué révèle ces sentences dans la journée.

On s'attendait à ce que le président fasse connaître le verdict et les sentences imposées aux saboteurs lors de sa conférence de presse, à 10 h. 30 aujourd'hui. Le communiqué donne à entendre qu'il se peut qu'un communiqué révèle ces sentences dans la journée.

On s'attendait à ce que le président fasse connaître le verdict et les sentences imposées aux saboteurs lors de sa conférence de presse, à 10 h. 30 aujourd'hui. Le communiqué donne à entendre qu'il se peut qu'un communiqué révèle ces sentences dans la journée.

On s'attendait à ce que le président fasse connaître le verdict et les sentences imposées aux saboteurs lors de sa conférence de presse, à 10 h. 30 aujourd'hui. Le communiqué donne à entendre qu'il se peut qu'un communiqué révèle ces sentences dans la journée.

On s'attendait à ce que le président fasse connaître le verdict et les sentences imposées aux saboteurs lors de sa conférence de presse, à 10 h. 30 aujourd'hui. Le communiqué donne à entendre qu'il se peut qu'un communiqué révèle ces sentences dans la journée.

On s'attendait à ce que le président fasse connaître le verdict et les sentences imposées aux saboteurs lors de sa conférence de presse, à 10 h. 30 aujourd'hui. Le communiqué donne à entendre qu'il se peut qu'un communiqué révèle ces sentences dans la journée.

On s'attendait à ce que le président fasse connaître le verdict et les sentences imposées aux saboteurs lors de sa conférence de presse, à 10 h. 30 aujourd'hui. Le communiqué donne à entendre qu'il se peut qu'un communiqué révèle ces sentences dans la journée.

On s'attendait à ce que le président fasse connaître le verdict et les sentences imposées aux saboteurs lors de sa conférence de presse, à 10 h. 30 aujourd'hui. Le communiqué donne à entendre qu'il se peut qu'un communiqué révèle ces sentences dans la journée.

On s'attendait à ce que le président fasse connaître le verdict et les sentences imposées aux saboteurs lors de sa conférence de presse, à 10 h. 30 aujourd'hui. Le communiqué donne à entendre qu'il se peut qu'un communiqué révèle ces sentences dans la journée.

On s'attendait à ce que le président fasse connaître le verdict et les sentences imposées aux saboteurs lors de sa conférence de presse, à 10 h. 30 aujourd'hui. Le communiqué donne à entendre qu'il se peut qu'un communiqué révèle ces sentences dans la journée.

On s'attendait à ce que le président fasse connaître le verdict et les sentences imposées aux saboteurs lors de sa conférence de presse, à 10 h. 30 aujourd'hui. Le communiqué donne à entendre qu'il se peut qu'un communiqué révèle ces sentences dans la journée.

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique
Eugène L'HEUREUX, Rédacteur en chef

VENREDI, 7 AOUT 1942

Les écoles catholiques ontariennes

Victimes d'une anomalie législative

La Commission des Ecoles séparées de la ville d'Ottawa demande à la Commission des Affaires municipales d'Ontario de gérer ses finances, parce qu'elle se voit dans l'impossibilité de s'administrer elle-même, faute de ressources financières. On rapporte que plusieurs commissions d'écoles séparées de la province voisine sont accusées à la même pénible nécessité.

C'est là une grande épreuve pour nos coreligionnaires ontariens ! Les catholiques du dehors doivent sympathiser avec eux dans ce malheur qui les frappe. Puisse une telle démarche des hommes responsables de l'administration financière des écoles catholiques dans la province voisine ouvrir les yeux des personnes concernées sur l'injustice et l'absurdité d'un régime qui oblige ainsi les commissions scolaires à remettre leur administration entre les mains du Gouvernement.

Ce n'est pas par plaisir que les administrateurs des écoles catholiques ontariennes passent ainsi leur fardeau à l'Etat. Ils manquent incontestablement de ressources pour continuer leur oeuvre, après l'avoir accomplie longtemps au prix des plus lourds sacrifices. Il suffit de comparer leur situation financière à celle des écoles publiques pour en concevoir le caractère désavantageux.

Plusieurs facteurs contribuent à jeter ainsi les écoles catholiques dans une situation financière défavorable. D'abord, le produit des taxes payées par les compagnies anonymes et les grands services publics va presque entièrement aux écoles publiques, c'est-à-dire, dans la pratique, aux écoles protestantes.

En second lieu, un certain nombre de catholiques oubliés de la solidarité religieuse, ayant à choisir entre la commission catholique et la commission publique au moment de verser leurs taxes scolaires, choisissent la dernière, parce que ses taxes sont à peine la moitié de celles des écoles catholiques.

Enfin, les familles catholiques sont plus nombreuses et, pour cela, il faut plus d'écoles là où les contribuables sont moins nombreux.

La principale de ces trois causes expliquant l'extrême pauvreté où se débattent les écoles catholiques, c'est la répartition fautive, injuste et désuète du produit des taxes scolaires payées par les grandes sociétés anonymes et les services publics.

Dans l'Ontario, la majorité protestante jouit d'une situation privilégiée qui remonte à la loi de 1866, en vertu de laquelle les taxes payées par une société anonyme tombent automatiquement dans le trésor des écoles publiques sauf le cas — difficile et rare — où un actionnaire catholique demande que la part de taxes correspondantes à ses intérêts dans la compagnie soit dirigée vers les écoles catholiques. Il n'est pas nécessaire d'avoir une grande expérience pour savoir qu'une telle loi ne peut être qu'inopérante.

Le résultat d'une telle législation, c'est que presque toutes les taxes payées par les compagnies anonymes vont aux écoles publiques et que les écoles séparées ou catholiques se trouvent frustrées de milliers et de milliers de piastres payées par des actionnaires catholiques. Et l'injustice est de plus en plus grande, de plus en plus cuisante, parce que, depuis 1866, le commerce, l'industrie et les services publics ont presque partout pris la forme de la société anonyme, de sorte que les écoles catholiques vivent presque exclusivement des taxes payées par la petite propriété.

La conséquence brutale d'un tel régime, c'est que les catholiques doivent payer un impôt de \$11.80 par mille piastres d'évaluation, alors que les protestants s'en tirent avec une taxe de \$7.55, soit la moitié. Les commissaires catholiques ont beau accomplir des prodiges d'économies — là-bas comme ici, les éducateurs et les éducatrices congréganistes sauvent beaucoup d'argent aux contribuables — ils ne peuvent administrer leurs écoles avec un aussi maigre revenu. Ils en sont réduits à remettre leur administration financière entre les mains de l'Etat, malgré leurs répugnances pour un tel recours.

Pourtant, ainsi que le rappelle notre confrère du "Droit", les écoles catholiques et les écoles protestantes fonctionnent de la même façon, sous le contrôle du Ministère ontarien de l'Instruction publique. "Les deux catégories, explique-t-il, suivent le même programme et sont soumises à la même inspection officielle. Leurs élèves passent les mêmes examens et leurs instituteurs possèdent les mêmes qualifications. De plus, toutes les deux rendent les mêmes services à l'Etat, en donnant l'instruction aux jeunes générations. Quant aux écoles séparées elles-mêmes, il est permis de dire qu'elles se placent au premier rang, puisqu'elles dispensent cette instruction et cette formation religieuses qui sont indispensables à la formation complète du citoyen et dont les hommes politiques, les moralistes et les sociologues déplorent de plus en plus la disparition."

Puisque le clou du problème se trouve dans la répartition du produit des taxes payées par les sociétés anonymes et les services publics, nous croyons que le Législateur ontarien saura, pour rendre justice à une minorité religieuse, corriger un texte acceptable en 1866, mais absolument intolérable aujourd'hui.

Il y a quelques années, on nous a permis d'espérer une amélioration qui n'est pas venue. Evidemment, une majorité hésite toujours un peu à se départir d'un avantage même entaché d'injustice ; mais il devrait y avoir suffisamment de générosité dans l'air, durant ces années de souffrance et d'angoisse communes, pour inspirer la suppression d'un état de choses susceptible de prendre une apparence nazie, s'ils se prolongent indéfiniment et en pleine connaissance de cause.

Or, tout ce qui sent le nazisme doit être tenu pour suspect, quand on est en juste guerre contre Hitler et sa bande.

Eugène L'HEUREUX

PETITES NOTES

Entrepreneurs !

Dans le dernier numéro de "Relations", le R. Père Alexandre Dugré présente un article intitulé "Initiatives heureuses" — nous le reproduisons probablement un de ces jours. Il rappelle, entre autres, les entrées de M. Edgar Larocque, de Drummondville, qui cultive avec succès, depuis quelques années, les ATOCAS dans les terres basses du comté de Nicolet, celle de la Coopérative des Tabacs Laurentiens, celles des lineries, de l'industrie du sucre d'érable et du cidre.

La lecture de ce texte est encourageante ; elle ne peut que nous réjouir. On peut la considérer comme un indice de vitalité. Pauvre peuple canadien français, il a peut-être été dépassé par ses voisins plus fortunés, plus audacieux aussi. Cependant, en dépit de tant d'obstacles, il a su tenir le coup, résister. Voilà le moment venu de rattraper le temps perdu. La besogne est considérable ; le pays est riche. Il y a tant de ressources à exploiter.

C'est vers la conquête de nouvelles positions économiques que doivent tendre les efforts de la nation. La guerre peut dérouter bien des plans ; elle ne saurait les ajourner. Autrement, c'en est fait de notre vie.

L'heure de l'initiative et de l'audace a sonné. Trêve à la jalousie et à la crainte. Ne regardons plus derrière nous, mais droit devant. Engageons-nous avec intelligence et confiance dans la voie qui mène à l'émancipation.

Entrepreneurs !

A. R.

L'égalité des races

Les Nations Unies n'ont pas seulement à faire face à la puissance militaire allemande ; elles se dressent aussi contre les erreurs idéologiques et les fautes morales de l'Allemagne nazie. Elles projettent donc de rebâtir une humanité où toutes les races seront égales, où les peuples disposeront librement de leurs destinées et où les accords internationaux seront respectés. Ce sera prévoir, on le voit, le véritable règne de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

Afin de parvenir à cet idéal démocratique et chrétien, plusieurs membres des Nations Unies ont de sérieuses réformes à opérer chez eux. C'est pourquoi, sans doute, Mme Roosevelt, épouse du président des Etats-Unis, a abordé courageusement le problème dans une récente livraison de la "New Republic".

Mme Roosevelt prédit que la guerre va supprimer les préjugés de races : "Peut-être, écrit-elle, que le moyen le plus facile de poser la question à l'étude, c'est de dire que nous combattons pour la liberté, et que l'une des libertés que nous devons reconnaître, c'est l'affranchissement des préjugés de race, de couleur ou de religion". Elle fait remarquer que ces préjugés existent surtout à l'endroit des gens de race noire. Et pourtant ces gens ont le droit, en qualité de citoyens américains, de jouir de tous leurs privilèges de citoyens.

Le malheur est que ces principes d'égalité des races sont admis en théorie, mais que, dans la pratique, personne n'en tient compte. Ainsi, le lynchage continue de sévir dans les Etats du sud. Il y a quelques jours, un chanteur noir de grande renommée a été malmené parce qu'il croyait vraiment que la guerre avait changé quelque chose dans les relations entre blancs et noirs ; un échafaudage s'est produite dans un tramway parce qu'un noir a cru qu'il avait désormais le droit de s'asseoir dans le compartiment réservé aux blancs.

De telles injustices pourraient difficilement se perpétuer après la guerre, alors que les soldats noirs américains se seront battus, sous tous les cieux du monde, pour la liberté et l'égalité des races. Les noirs forment aux Etats-Unis une minorité qui grandit et qui prend de plus en plus conscience de ses droits. Aussi, ainsi que le suggère Mme Roosevelt, que les blancs commencent immédiatement à regarder les noirs comme leurs véritables frères.

Le préjugé de la supériorité de la race blanche devra aussi tomber devant les représentations des Hindous, des Chinois, et même des Japonais. L'Eglise catholique a toujours donné l'exemple de la véritable égalité entre peuples et entre races. Jamais elle n'a hésité à mesurer que le besoin s'en faisait sentir, à créer des églises particulières et de mettre à leur tête des nationaux, quelles que fussent leur race et leur couleur.

Ch. G.

(Le "Droit")

Une histoire pour vous

Une avalanche, le mardi-gras

Près de Villach, dans la Carinthie, se trouve au pied du "Bleiberg", connu pour ses riches minerais, un village du même nom où sont exploitées plus de 50 mines. Le mardi-gras 1879, ce village fut ébranlé par une terrible catastrophe : au moment où un cortège composé de personnes des deux sexes, travesties, déguisées, le visage couvert d'un masque, parcourait les rues en criant, hurlant et bravant les règles de la décence, une avalanche se détacha subitement de la montagne et tomba sur le village qui fut enseveli sous des monceaux de neige. La pression atmosphérique causée par les masses de neige s'engouffrant dans la vallée fut tellement forte qu'hommes et animaux qui se trouvaient aux environs furent jetés par terre, et le bruit sourd de l'avalanche s'étendit à plusieurs lieues de là. Le sauvetage des sinistrés était impossible, car la neige les avait tous ensevelis ou asphyxiés.

On voit que la mort vient quelquefois quand on y pense le moins, et que son imprévu semble même parfois être une punition de Dieu. C'est pourquoi nous lisons dans les litanies des Saints cette invocation : "D'une mort subite et imprévue, délivrez-nous Seigneur".

LE PETIT FORUM QUESTIONS

A — Est-ce que les hommes pouvaient se délivrer eux-mêmes de la tache du péché originel ?

B — Avant l'adoption de la Confédération, il y eut deux conférences pour étudier ce projet de constitution, où eut lieu la première et dans quelle atmosphère se déroula-t-elle ?

C — A qui attribue-t-on l'expression suivante : "Après moi, le déluge" ?

(Voir la réponse à l'avant-dernière page)

Economie de guerre

IV La mobilisation économique

Depuis plusieurs mois, les Canadiens ont éprouvé les effets draconiens de la mobilisation économique. Ce fut d'abord, au début de la guerre, le contrôle des changes. Vintrent ensuite des mesures d'ordre purement fiscal : l'augmentation des impôts et les emprunts du gouvernement. Et ce fut ensuite le contrôle des prix et des salaires, le rationnement de l'essence, du caoutchouc et du sucre. Toutes ces mesures apparemment disparates peuvent dérouter le profane. Mais elles sont intimement liées les unes aux autres : elles ne visent qu'un but, la mobilisation totale de l'économie canadienne.

En appliquant les mesures mentionnées plus haut, le gouvernement ne fait que mettre en pratique les principes généraux de la mobilisation économique, principes éprouvés à la suite de la guerre de 1914-18. Nous ne verrons pas en détail les mesures économiques et financières mises de l'avant par le gouvernement. Des tracts de propagande existent en grande quantité sur le sujet. Attachons-nous plutôt à interpréter le sens de ces décrets et leurs répercussions sur l'activité économique canadienne.

Un seul client : le gouvernement

Quel est le but immédiat de la mobilisation économique ? Répondons en spécifiant que ce but est double : a) organisation de la production afin d'obtenir le maximum de rendement ; b) l'ajustement de la consommation civile aux nécessités de la guerre (1). En d'autres termes, c'est la suspension du jeu normal de la loi de l'offre et de la demande. Tous les individus doivent conjuguer leurs efforts afin de hâter la mobilisation totale des ressources de la nation. La mobilisation économique implique l'abandon des principes capitalistes, l'abandon du laissez-faire. L'Etat devient le grand client de la production du pays. C'est lui qui réglemente l'activité économique de tous les individus. D'ensuit que le gouvernement doit financer la guerre, contrôler les prix et les revenus ainsi que mobiliser les capacités productives, humaines et matérielles.

Un seul objectif : la production de guerre

Le gouvernement doit réaliser le maximum de rendement. Quel est le plus grand obstacle qu'il rencontre ? C'est la réduction de la demande pour la consommation civile. En effet, s'il faut que les capacités productives soient toutes affectées à la production de guerre, on conçoit facilement que les civils doivent accepter une modification de leur standard de vie afin de divertir la production de ses voies normales.

Or les individus ne le conçoivent pas toujours ainsi. Tout d'abord une prospérité facile leur procure une augmentation de revenus qu'ils peuvent affecter à la consommation. D'autre part l'offre n'est plus la même, les industries étant absorbées par la production de guerre. D'où une diminution de l'offre et une augmentation de la demande, dés-

équilibre qui provoque une hausse des prix et l'inflation.

Récupération du pouvoir d'achat

Afin d'obvier à ces résultats, le gouvernement doit pouvoir récupérer l'augmentation du pouvoir d'achat causée par l'expansion du crédit et les commandes de guerre. Il doit même récupérer plus que cette augmentation en raison de la diminution de l'offre. C'est l'explication des taxes et des emprunts. Leur but est de forcer la population civile à réduire sa consommation. C'est cette préoccupation qui oriente la politique fiscale de tout gouvernement en guerre. En taxant la population et en lui empruntant une grosse partie de ses revenus, le gouvernement réduit la consommation civile à sa plus simple expression. Ainsi toutes les énergies de la population sont donc concentrées en vue de l'effort de guerre.

Mobilisation du travail et des ressources naturelles

Le gouvernement ne peut se limiter à récupérer le surplus du pouvoir d'achat des masses. Il lui faut orienter toutes les industries vers la production de guerre. On soupçonne les problèmes techniques de grande envergure que doivent affronter les ingénieurs. Il ne faut pas oublier le financement de certaines industries nouvelles, le rationnement des matières premières, l'établissement des priorités. Le commerce extérieur doit compléter le cycle en fournissant les matières premières qui font défaut.

Et la main-d'oeuvre

La crainte d'une rareté de main-d'oeuvre inquiète les Etats-Unis et le Canada. L'ouvrier spécialisé est rare. Le chômage des dernières années a ruiné l'habileté d'un grand nombre de travailleurs. Il faut donc instituer un entraînement technique qui absorbe beaucoup de temps et d'argent. A ces problèmes s'ajoute celui de la migration des familles ouvrières vers les centres de production de guerre. Et que dire du problème du logement...

Tel est l'arrière-plan de toute la mobilisation économique. Ainsi que le fait remarquer le Dr Basch, les démocrates sont plus lents que les dictateurs dans la mobilisation de leurs ressources économiques. On répuque à la coercition, comptant sur la coopération de tous les citoyens. D'où la nécessité pour un gouvernement démocratique de mobiliser l'économie en répartissant les charges équitablement entre toutes les classes de la société.

Jean-Pierre DESPRES.

Columbia University

3 août, 1942, New-York.

(1) Dr Antonin Basch — The New Economic Warfare, p. 51.

Les femmes polonaises

Les Allemands, qui appliquent en Pologne, comme dans tous les pays occupés le régime de la terreur la plus sauvage et des persécutions les plus cruelles, s'acharnent ces temps derniers avec une féroce de jour en jour croissante sur les femmes polonaises.

Voici, puisées au hasard dans la presse du Reich, quelques-unes des récentes données numériques sur les verdicts terribles, prononcés par les Allemands contre des femmes polonaises. Ces données, tout expressives qu'elles soient, ne peuvent rendre que dans une faible mesure la réalité de la politique d'extermination, pratiquée par les Allemands.

14 personnes dont la moitié des femmes ont été fusillées à Orlov, près de Lublin, pour avoir prêté leur concours aux partisans polonais, opérant sur les arrières des lignes allemandes.

4 polonaises, fusillées à Melochow — les raisons ne sont pas indiquées.

50 polonaises de la région de Krasnystaw, envoyées dans des camps de concentration.

40 personnes, transférées de la prison de Pawlak (Varsovie) à la forteresse de Modlin pour y être fusillées — parmi les victimes, 22 femmes.

Deux jours plus tard, le 30 mai, 243 polonaises, emmenées de la même prison de Pawlak pour être internées dans le célèbre camp de concentration de Ravensbrueck (Allemagne).

Il y a de sérieuses raisons pour supposer que cette recrudescence des persécutions sanginaires constitue une réponse — réponse combien allemande ! — à la fermeté avec laquelle toute la nation a rejeté les offres d'une large autonomie politique, faites par les occupants et valables contre l'adhésion de la Pologne au nouvel ordre hitlérien. Les Allemands, furieux d'avoir essuyé un refus, se vengent à leur manière — sur les... femmes.

(Le Bulletin Polonais)

Quelle est la nature de l'Acte confédératif ?

Sous le titre "Quelle est la nature de l'acte de 1867" les Cahiers de l'Ecole des Sciences Sociales viennent de publier une solide étude sur notre régime constitutionnel. L'auteur, Edouard Laurent, a cherché à dépasser, en faisant appel à la philosophie juridique, les deux théories en présence pour expliquer la nature de notre régime constitutionnel, celle qui veut qu'il soit basé sur un contrat, et l'autre qui soutient qu'il soit le résultat d'une loi tout simplement.

Après avoir établi les fondements méthodologiques de son étude, M. Laurent arrive à la théorie de l'institution. Il retrouve même la plupart des éléments de cette théorie chez nos juristes, tant ceux de langue française que de langue anglaise. Leur attitude différente en face de ce problème est facilement explicable par la différence de leur culture. La culture française engage le juriste à tout résoudre en concepts, tandis que l'autre porte le juriste anglais à demeurer tout près du contingent.

La théorie de l'institution nous permet d'expliquer et de concilier ces deux doctrines. Elle nous permet de conclure que la Confédération est en quelque sorte une institution, c'est-à-dire une idée à réaliser, une idée qui a à sa disposition des voies et des moyens et qui est susceptible de manifestations de communion. Mais cette idée est une idée complexe, soumise à certaines conditions essentielles, parmi lesquelles nous retrouvons les garanties de notre survie, et sans lesquelles l'existence de cette institution est impossible.

Le prix de ce cahier est de 15c. On peut se procurer la série complète des cahiers parus à date, soit 10 numéros par série, moyennant la somme de \$1.00. S'adresser à Jean-Pierre Després, secrétaire de l'Ecole des sciences sociales de Laval, Québec.

TRIBUNE LIBRE

L'"Action Catholique", publiée sous cette rubrique les lettres signées dont la lecture peut être utile ou intéressante pour le public. Toutefois, il est bien entendu que l'"Action Catholique" ne prend aucune responsabilité des idées qui paraissent en ces lettres. — On est prêt d'être utile.

"O Canada" et "Dieu sauve le Roi"

Sie-Germaine, 3 août 1942

Monsieur le Rédacteur,
Le Royal 22e Régiment a fait une tournée de concert dans la Beauce et Dorchester, la semaine dernière. Inutile de vous dire que le succès a été magnifique.

Je tiens à vous rapporter, cependant, un petit incident qui est arrivé ici et probablement à d'autres aussi. A la fin du concert, la fanfare a joué "notre" hymne national "God save the King". Personne ne peut s'en plaindre, du moins pour le moment.

Mais il aurait été au moins convenable que l'on joue aussi notre hymne national, celui qui incarne le peuple, "O Canada". Comme les musiciens n'ont pas voulu se rendre à la demande des 1,500 personnes au moins venues de toutes les paroisses avoisinantes, tout le monde, comme un seul homme, s'est mis à chanter "O Canada" et durant ce temps, le 22e pliait bagage.

Jean-Charles Harvey va prétendre qu'il y avait un membre ici de l'O. C. J., mais vous pouvez être sûr, Monsieur le Directeur, que le mouvement a été spontané. C'est tout simplement révoltant et n'est pas surprenant que les recrues ne soient pas plus nombreuses.

Je n'ai aucune objection à ce que vous rapportiez ce fait, si vous le jugez à propos. L'exemple entraîne, et les ordres seront peut-être donnés, un jour, de mettre notre hymne national sur le même pied que celui de nos alliés MM. les Anglais. Car je suis certain que M. Edwin Bélanger ne perdra pas la 22e n'est responsable de ce manque d'égard envers la population québécoise.

Veuillez me croire, Monsieur,
Votre bien dévoué,
Gaston DUFOUR, n.p.

N.D.L.R. — Nous croyons devoir publier la lettre de M. le notaire Dufour, en l'appuyant sur son commentaire non équivoque.

D'abord il faut féliciter la foule qui a chanté avec enthousiasme "O Canada" après avoir écouté avec beaucoup de respect le "Dieu protège le Roi". C'est de cette excellente façon que les Canadiens français montrent à la fois combien ils savent vivre et combien ils veulent vivre.

Il est évident que les musiciens du 22e ne sont pas responsables de l'omission de "O Canada", notre véritable hymne national. C'est, on le pressent facilement, un fonctionnaire impérialiste qui, conquis logé en haut lieu, qui prend plaisir à provoquer aussi les Canadiens en empêchant les instrumentistes de jouer "O Canada" cher à tous les Canadiens canadiens jusqu'à la mort.

Continuons de réclamer partout "O Canada" tout en écoutant avec respect "Dieu protège le Roi". En cela nous sommes d'accord avec le premier ministre du Canada, qui disait récemment, répondant à un impérialiste : "Il me semble que nous pourrions fort bien continuer de nous conformer à la coutume suivie au Canada depuis plusieurs années et qui consiste à traiter "Dieu sauve le Roi" et "O Canada" comme hymnes nationaux au même titre l'un que l'autre. C'est là le point de vue du Gouvernement, et j'ai lieu de croire que c'est aussi généralement celui du pays".

Si M. King ne règle pas la question aussitôt que nous serions tentés de l'exiger, il ne faut pas oublier que l'évolution se poursuit — il y a trente ans, on n'entendait guère "O Canada" en dehors du Québec — et que la manière de M. King est peut-être la meilleure de faire mourir en douceur ce clerc impérialiste disposé à sacrifier le Canada à l'Angleterre, quand il ne s'agit plus que de collaborer loyalement avec l'ancienne métropole dans la mesure où cette collaboration sert le Canada et les fins de la justice.

K. L.

La politique et la guerre

Les pires dangers qui menacent le pays en ce moment ne semblent pas émaner de nos politiciens fédéraux, qui continuent à jouer de la politique au Congrès ou dans les centres où ils veulent se faire élire de nouveau.

Le Trésor leur demande de voter au plus tôt des taxes additionnelles. Le président Roosevelt les prie de prendre au plus vite les mesures indispensables pour enrayer la marche de l'inflation.

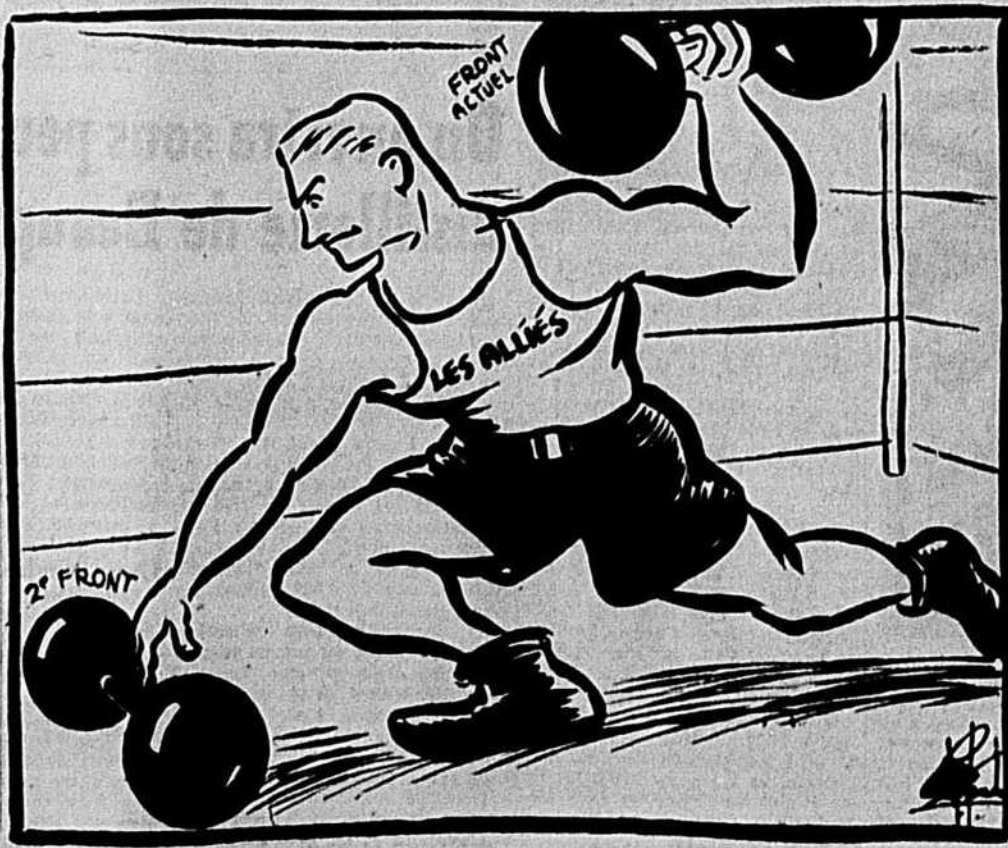
Mais la plupart de nos législateurs nationaux ont quitté Washington sans rien faire à ce sujet, pour aller raffistoler leurs clôtures politiques — si cette expression bien américaine est permise.

Au nom de notre économie nationale, le président Roosevelt avait supplié le bloc agricole de se soumettre temporairement au plafonnement des prix, pour prévenir l'inflation. Le bloc agricole n'a pas voulu le faire. Il en résulte une disette de viande dans l'Est du pays, déjà soumis au rationnement de la gasoline quand le reste du pays se promène à loisir.

Malgré l'opposition de l'administration et du Bureau de Production de Guerre, le Congrès a voté aussi une mesure spéciale permettant la fabrication indépendante de caoutchouc synthétique en utilisant les produits agricoles. Pourquoi ? Parce que le bloc agricole faisait pression sur le Congrès.

Nous comprenons que les politiciens sont obligés de se faire élire et de contenter ceux qui font pression sur eux ; mais que ces groupes organisés sur la partie la plus puissante de l'électorat. En temps normal, il faut se rendre à leur désir.

Mais en temps de guerre, surtout quand les choses vont mal pour nous comme de puis quelque temps, il nous semble que l'intérêt général doit l'emporter sur les intérêts particuliers. Et si l'économie nationale, qui est en jeu en ce moment, n'est pas de l'intérêt général, que faut-il donc à nos législateurs nationaux pour les faire sortir de leur rayon mesquin de leurs intérêts particuliers ? ("Avenir National", Manchester)



PAQUET MARCHANDISES D'ETE

vous aide à vous tenir au frais
en réalité comme en apparence



MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS
DETAILLANTS DU CANADA



COMPLETS Deux pantalons POUR MESSIEURS

De nouveau, nous vous fournissons l'occasion de vous procurer un complet - deux pantalons, avec fermeture éclair zip. Ces complets que nous vous offrons sont entièrement confectionnés à la main, de worsteds anglais - Habit à simple ou double croisure - Tous, ils sont d'un ajustement parfait.

Soyez à nos magasins dès leur ouverture samedi pour un meilleur choix.
Tailles: 34 à 46

\$35.00

2 pantalons à fermeture éclair

Voyez notre autre annonce en page 9

Chapeaux mous

Une offre très spéciale

Ces chapeaux mous qui font l'objet de cette offre spéciale sont fabriqués en duvet de qualité supérieure, et dans les styles les plus nouveaux, ainsi que les teintes les plus populaires - Tous avec jolie doublure. Pointures: 6 1/2 à 7 1/8.

Comme nous ne pourrions plus répéter une offre aussi exceptionnelle, nous vous conseillons d'en profiter, pour obtenir une valeur réellement spéciale, à notre prix très modique.

\$3.50



Articles pour messieurs

Chemises

En broadcloth de belle qualité, couleurs unies ou à rayures - collet à même ou deux faux cols - Choix magnifique de dessins. Pointures: 12 1/2 à 17.

\$1.15 \$1.35 \$1.50 \$1.75
\$1.85 \$2.00 \$2.25 \$2.50 \$3.00

Aussi une ligne à **\$3.50** ou 3 pour **\$10.00**



Cravates



Un choix sans pareil en dessins et couleurs - Modèle pour faire le nœud.

.50 .65
\$1.00
\$1.50
\$2.00
\$2.50
\$3.00

Chemises de sport

Un choix encore très intéressant, en différentes couleurs:

\$1.19 \$2.00
\$2.50 \$3.00 \$3.50

Spécial en souliers pour messieurs

140

Paires de souliers en noir ou tan, solides d'assortiments. Pointures: 7 1/2 à 11 dans le lot - Très spécial, samedi, au comptant.

\$1.99

soit seulement



VOTRE DERNIERE CHANCE D'ACHETER DES TOILETTES D'ETE DE \$10.95 ET PLUS AVEC ESCOMPTE DE

33 1/3 %

Afin d'obtenir l'espace dont nous avons besoin pour l'installation de nos nouvelles marchandises d'automne, nous allons consentir l'escompte de 33 1/3 % ci-dessus sur nos

Robes et Ensembles d'été

en crepe de soie ou crepe cheer, toile spun etc. Le choix est encore superbe dans les teintes unies, pales ou foncées, y compris noir, aussi bien dans les dessins imprimés.

Tailles

11 à 17 14 à 20 38 à 44 16 à 28

LA COMPAGNIE
PAQUET
LIMITÉE



A NOS LECTEURS

A l'avenir, tous les avis de fiançailles, mariages ou naissances paraissant dans "LA VIE SOCIALE" coûteront \$1.50 par insertion. Il n'y aura pas d'exception à cette règle.

LA DIRECTION

L'honorable Hector Lafort, président du Conseil législatif, qui passe l'été à Carleton-sur-mer, était à Québec, ces jours derniers.

M. et madame Gaston Saint-Cyr, M. Jacques St-Cyr, de Montréal, passent quelques jours à la Pointe-au-Pic et sont inscrits au manoir Richelieu.

M. et madame J.-L. Guilmette et mademoiselle Guilmette passent une quinzaine de jours à Notre-Dame-du-Portage.

Le docteur Paul Ostiguy, de Montréal, qui passe quelques jours à la Pointe-au-Pic, est inscrit au manoir Richelieu.

Le docteur et madame Gerald La Salle, d'Ansonville, et leur bébé passent quelques jours à Québec, les invités de M. et de madame J.-P. Ménard.

M. Ernest Pilon, de Montréal, qui passe quelques jours à la Pointe-au-Pic, est inscrit au manoir Richelieu.

Le docteur et madame A. Chénier sont retournés dans la métropole, après avoir fait un séjour à la Pointe-au-Pic.

Le docteur et madame J.-A. Jarry sont retournés à Montréal, après avoir passé quelques semaines à Saint-Irène-les-Bains.

M. et madame Burroughs Pelletier et leur famille passent quelques semaines à Saint-Irène-les-Bains.

Mademoiselle Gabrielle Bertrand, de Montréal, passe quelques temps à Lac-Sergent, l'invitée de S. H. le maire et de madame Lucien Borne.

M. Paul Auger est attendu de Notre-Dame-du-Portage, où il a passé quelque temps.

M. et madame Maurice Ouellette, de Montréal, passent quelques temps à Château-d'Eau, les invités du docteur et de madame Georges Grégoire.

Madame Hugues Lapointe a fait un séjour à la Pointe-au-Pic.

Madame Charles Lafontaine est retournée dans la métropole, après avoir passé quelque temps à Québec, l'invitée de mademoiselle Noémie Ballargé.

M. et madame D. Lafontaine, de Montréal, passent quelques jours à la Pointe-au-Pic et sont inscrits au manoir Richelieu.

Mesdemoiselles Denise, Collette et Fernande Trudelle sont retournées dans la métropole, après avoir fait une croisière au Saguenay et passé quelques jours à Arvida, les invités de M. et de madame Jean Robert.

Le docteur et madame L.-P. Hébert, de Montréal, passent quelques jours à la Pointe-au-Pic et sont inscrits au manoir Richelieu.

Le docteur Gerald Albert est retourné dans la métropole, après avoir fait une villégiature à Tadoussac et à Métis.

M. et madame F.-J. Ledue, de Montréal, passent quelques jours à la Pointe-au-Pic et sont inscrits au manoir Richelieu.

Madame J.-D. Ouellette, de Montréal, passe quelques jours à Tadoussac.

Madame Georges Bréher, de St-Gregoire de Montmorency, et son fils, Jacques, passent une quinzaine à Montmagny, chez M. et madame William Berger.

Madame Georges Levesque, de Roberval, annonce les fiançailles de sa fille Thérèse, à monsieur Harold Richard Cummings, fils de monsieur James Cummings, de Montréal. La bénédiction des fiançailles fut présidée par M. l'abbé Ernest Levesque.

Mlle Pauline Rochon passe quelques jours à Château-d'Eau, l'invitée de Mlle Claire Boucher.

Mlle Béatrice Morand est retournée à Chicago après avoir passé un mois à Québec et au Lac-Sergent, l'invitée de Mlle J.-R. Pichette, de Lorraine et de Jacques Pichette.

(Suite à la page 11)

60e anniversaire



M. et Mme Charles Bégin, qui ont célébré récemment leur soixantième anniversaire de mariage.

Courrier du Lac Etchemin

Baptêmes. — (DNC). — Le 3 juillet, Nicole-Rose-Ange, enfant de Joseph St-Hilaire et Juliette Pouliot, Parr. et marr., M. et Mme Léopold St-Hilaire.

— Le 21, Jules-Gabriel, enfant de Damase Landry et Rosa Rancourt, Parr. et marr., M. et Mme Edmond Béard.

— Le 26, Fortunat-Roch, enfant de Fortunat Ducloux et Cécile Pouliot, Parr. et marr., M. et Mme Léonide Pouliot, grands-parents de l'enfant.

— Le 28, Françoise-Louise, enfant de Fortunat Gagnon et Marie-Ange Goude, Parr. et marr., M. et Mme Joseph Gagnon.

— Le 28, également, Louise, Adrienne, enfant d'Aristide Pouliot et Caroline Pouliot, Parr. et marr., M. et Mme Emile Lafontaine.

Mariages. — Le 24 juin, M. Florian Pouliot, fils de M. et Mme Hélie, et Mlle Annie McCaughy, fille de M. et Mme Gédéon Bernard, ont été mariés.

— Le 27, M. Jean-Thomas, Bernard, fils de M. et Mme Gédéon Bernard, et Mlle Annie McCaughy, fille de M. et Mme Gédéon Bernard, ont été mariés.

— Le 29, M. Arthur Poulin, fils de M. et Mme Alphonse Poulin, et Mlle Yvette Veilleux, fille de M. et Mme Amédée Veilleux.

— Le 4 juillet, M. Pierre Boulet, fils de M. et Mme Alphonse Boulet, et Mlle Alfreda Lessard, fille de M. et Mme Yvette Veilleux.

— Le 6, M. Joseph Perreault, fils de M. et Mme Jos. Perreault, et Mlle Gervaise Chamberland, fille de M. et Mme Léonide Chamberland.

— Le 8, M. Léonard Leclerc, fils de M. et Mme Irène Leclerc, de St-Luc, et Mlle Marguerite Jacques, fille de M. et Mme Placide Jacques.

— Le même jour, M. Edm. Fauchon, fils de M. et Mme Arth. Fauchon, de St-Jovite, et Mlle Annie Rancourt, fille de M. et Mme Napoléon Rancourt.

— Le 15, M. Odette Audet, fils de M. et Mme Philibert Audet, de St-Léon-de-Standon, et Mlle Claire Turmel, fille de M. et Mme Joseph Turmel.

Succès scolaires à Sayabec



● Groupe d'élèves du convent de Sayabec, comté de Matapédia, qui ont obtenu du département de l'Instruction Publique leur certificat de 7e, 9e et 10e années. De gauche à droite: Mlle Gertrude Ross, M. l'abbé A.-A. Desrosiers, curé de Sayabec, Mlle Jeanne-Bossé, 2e rangée: Mlle Raymond Paradis, Jeanne d'Arc Bossé, Cécile Ouellet et Madeleine Roy, 3e rangée: Mlle Estelle Marceau, Yvette Beaulieu et Cécile Larocque, 4e rangée: Mlle Pierrette Chassé et Marie-Paule Pelletier. Félicitations à ces élèves, ainsi qu'à leur dévouée institutrice, la Révérende Soeur Dorothée-Marie, des Filles de Jésus.

St-Raphaël (Bell.)

SUCCÈS SCOLAIRES (DNC)

Ont obtenu leurs certificats d'études en 9ième année: Mlle Ghislaine Breton et Annette Bolduc, élèves du convent; en 7ième année: M. Guy Lemieux, fils de M. et Mme Léonide Lemieux.

— Le 4 juillet, M. Pierre Boulet, fils de M. et Mme Alphonse Boulet, et Mlle Alfreda Lessard, fille de M. et Mme Yvette Veilleux.

— Le 6, M. Joseph Perreault, fils de M. et Mme Jos. Perreault, et Mlle Gervaise Chamberland, fille de M. et Mme Léonide Chamberland.

— Le 8, M. Léonard Leclerc, fils de M. et Mme Irène Leclerc, de St-Luc, et Mlle Marguerite Jacques, fille de M. et Mme Placide Jacques.

— Le même jour, M. Edm. Fauchon, fils de M. et Mme Arth. Fauchon, de St-Jovite, et Mlle Annie Rancourt, fille de M. et Mme Napoléon Rancourt.

— Le 15, M. Odette Audet, fils de M. et Mme Philibert Audet, de St-Léon-de-Standon, et Mlle Claire Turmel, fille de M. et Mme Joseph Turmel.

— Le 21, M. Joseph Perreault, fils de M. et Mme Jos. Perreault, et Mlle Gervaise Chamberland, fille de M. et Mme Léonide Chamberland.

— Le 27, M. Jean-Thomas, Bernard, fils de M. et Mme Gédéon Bernard, et Mlle Annie McCaughy, fille de M. et Mme Gédéon Bernard.

— Le 29, M. Arthur Poulin, fils de M. et Mme Alphonse Poulin, et Mlle Yvette Veilleux, fille de M. et Mme Amédée Veilleux.

— Le 4 juillet, M. Pierre Boulet, fils de M. et Mme Alphonse Boulet, et Mlle Alfreda Lessard, fille de M. et Mme Yvette Veilleux.

— Le 6, M. Joseph Perreault, fils de M. et Mme Jos. Perreault, et Mlle Gervaise Chamberland, fille de M. et Mme Léonide Chamberland.

— Le 8, M. Léonard Leclerc, fils de M. et Mme Irène Leclerc, de St-Luc, et Mlle Marguerite Jacques, fille de M. et Mme Placide Jacques.

— Le même jour, M. Edm. Fauchon, fils de M. et Mme Arth. Fauchon, de St-Jovite, et Mlle Annie Rancourt, fille de M. et Mme Napoléon Rancourt.

— Le 15, M. Odette Audet, fils de M. et Mme Philibert Audet, de St-Léon-de-Standon, et Mlle Claire Turmel, fille de M. et Mme Joseph Turmel.

— Le 21, M. Joseph Perreault, fils de M. et Mme Jos. Perreault, et Mlle Gervaise Chamberland, fille de M. et Mme Léonide Chamberland.

— Le 27, M. Jean-Thomas, Bernard, fils de M. et Mme Gédéon Bernard, et Mlle Annie McCaughy, fille de M. et Mme Gédéon Bernard.

— Le 29, M. Arthur Poulin, fils de M. et Mme Alphonse Poulin, et Mlle Yvette Veilleux, fille de M. et Mme Amédée Veilleux.

— Le 4 juillet, M. Pierre Boulet, fils de M. et Mme Alphonse Boulet, et Mlle Alfreda Lessard, fille de M. et Mme Yvette Veilleux.

— Le 6, M. Joseph Perreault, fils de M. et Mme Jos. Perreault, et Mlle Gervaise Chamberland, fille de M. et Mme Léonide Chamberland.

— Le 8, M. Léonard Leclerc, fils de M. et Mme Irène Leclerc, de St-Luc, et Mlle Marguerite Jacques, fille de M. et Mme Placide Jacques.

— Le même jour, M. Edm. Fauchon, fils de M. et Mme Arth. Fauchon, de St-Jovite, et Mlle Annie Rancourt, fille de M. et Mme Napoléon Rancourt.

— Le 15, M. Odette Audet, fils de M. et Mme Philibert Audet, de St-Léon-de-Standon, et Mlle Claire Turmel, fille de M. et Mme Joseph Turmel.

— Le 21, M. Joseph Perreault, fils de M. et Mme Jos. Perreault, et Mlle Gervaise Chamberland, fille de M. et Mme Léonide Chamberland.

Lauton, à l'âge de 23 ans, s'est

noyé accidentellement M. Hormidas Bernard, fils de M. Elzéar Bernard et de feu Dame Angéline Guillemette.

Les funérailles eurent lieu dans cette paroisse, le 30 juillet. Le défunt était célibataire.

EXPOSITION LOCALE. — Le 27 août prochain, les fermières de la paroisse tiendront leur exposition annuelle. Les exhibits seront nombreux et variés.

MUTATIONS. — M. Alfred Bernard a acheté la propriété de Mme Vve Roy.

M. Maurice Lemieux a acquis la terre de M. Armand Thérèse.

M. Xénophon Thérèse a vendu sa terre à M. Armand Thérèse.

Mlle Alphonse Doyar a vendu sa propriété à M. David Guillemette.

Mlle Lydia Lemieux, de Québec, a également vendu sa propriété à M. Jean-Marie Latremouille.

CONVALESCENCE. — Mlle Raphaëlle Bolduc est de retour dans sa famille, après avoir subi une délicieuse opération à un pied, à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Mariage. (DNC). — M. Elphège Lemire, fils de M. Ernest Lemire, cultivateur, et de dame Marie-Louise Pelletier, vient d'épouser Mlle Thérèse Fleurent, fille de M. Nelly Fleurent et de dame Edithine St-Germain, de Ste-Monique.

Nos vœux de bonheur.

Ste-Monique (Nic.)

Le mariage de M. Elphège Lemire, fils de M. Ernest Lemire, cultivateur, et de dame Marie-Louise Pelletier, vient d'épouser Mlle Thérèse Fleurent, fille de M. Nelly Fleurent et de dame Edithine St-Germain, de Ste-Monique.

Nos vœux de bonheur.

Ste-Monique (Nic.)

Le mariage de M. Elphège Lemire, fils de M. Ernest Lemire, cultivateur, et de dame Marie-Louise Pelletier, vient d'épouser Mlle Thérèse Fleurent, fille de M. Nelly Fleurent et de dame Edithine St-Germain, de Ste-Monique.

Nos vœux de bonheur.

Ste-Monique (Nic.)

Le mariage de M. Elphège Lemire, fils de M. Ernest Lemire, cultivateur, et de dame Marie-Louise Pelletier, vient d'épouser Mlle Thérèse Fleurent, fille de M. Nelly Fleurent et de dame Edithine St-Germain, de Ste-Monique.

Nos vœux de bonheur.

Ste-Monique (Nic.)

Le mariage de M. Elphège Lemire, fils de M. Ernest Lemire, cultivateur, et de dame Marie-Louise Pelletier, vient d'épouser Mlle Thérèse Fleurent, fille de M. Nelly Fleurent et de dame Edithine St-Germain, de Ste-Monique.

Nos vœux de bonheur.

Ste-Monique (Nic.)

Noces d'argent de M et Mme Pierre Gingras



● Les parents et amis de M. et Mme Ernest Gingras, de St-Raymond, comté de Portneuf, réunis à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. On remarque, autour des jubilaires, leurs onze enfants: Fernande, Françoise, Colette, Lucille, Jean-Guy, Raymond, Denyse, Georgette, Victorin, Yvon et Jean-Paul.

Noces d'or de M. et Mme Gédéon Mélançon

ST-BARNABE-NORD. — (Spéciale). — De belles cérémonies se sont déroulées récemment, à St-Barnabé, à l'occasion du cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Gédéon Mélançon, dont la famille est l'une des mieux connues de la paroisse.

Une grand'messe, d'actions de grâces a été chantée par le fils des jubilaires, M. l'abbé Zoël Mélançon, vicaire à Ste-Thérèse. Il était assisté de MM. les abbés A. Mélançon, vicaire à St-Marc de Shawinigan, comme diacre et d'Albani Mélançon, eccl., du grand séminaire des Tr.-Rivières, comme sous-diacre. Les servants de messe furent: M. l'abbé Lionel Mélançon, eccl.; le Rév. frère Bruno Jean, de la Pointe-du-Lac, et François et Armand Mélançon, tous petits-fils des jubilaires.

M. le curé R. Lamy, fit la rénovation des promesses du mariage et le sermon de circonstance fut donné par M. le curé Théo Gravel, de St-Stanislas.

Après la messe, un dîner champêtre a été servi à plus de deux cents convives.

A l'issue du repas une magnifique adresse fut lue aux jubilaires, par mademoiselle Pauline Mélançon, et l'adresse pour la présentation d'une bourse fut lue par Mlle Rita Mélançon. Des discours furent prononcés par M. le curé R. Lamy, par M. le curé Théo Gravel, par M. l'abbé A. Mélançon, l'abbé Albani Mélançon, et par le fils des jubilaires, l'abbé Zoël Mélançon.

On s'amusa ferme tout l'après-midi, et le soir, il y eut déclamations, chants et morceaux choisis à l'adresse des deux héros.

On se sépara tard dans la soirée, emportant de cette fête un inoubliable souvenir.

Voici maintenant les noms des invités:

L'abbé Zoël Mélançon, MM. et Mmes Desrosiers, M. l'abbé Elzéar Landry, Alfred Mélançon, Henri Mélançon, Lucien Mélançon, Joseph Mélançon, Rosaire Mélançon, Mlle Régina Mélançon, Rév. Srs Marie-Aimée du Sacré-Cœur (Rose) et Marie-Berthe (Bertha) des Petites Franciscaines de Marie de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Revue de la Baie-St-Paul. Une autre

Chronique Médicale

L'usage de l'huile de foie de morue pour le traitement des blessures

L'huile de foie de morue, surtout utilisée comme nourriture pour les bébés dans le but de prévenir le rachitisme, contient une haute concentration de vitamines A et D. En fait, l'huile est, de toutes les substances connues, la plus riche en vitamines.

De plus, le docteur Parker Hardin, de la Caroline du Nord, vient de découvrir que l'huile de foie de morue est d'une grande efficacité dans le traitement des blessures. Il l'a essayée dans 30 cas divers. Au cours de ses expériences, il a remarqué que les pansements faits avec de l'huile de foie de morue accélèrent la guérison des tissus morts, gardent la surface de la blessure bien propre et semblent stimuler la croissance de nouveaux tissus. L'huile forme une couche de protection non irritante au-dessus de la blessure.

Toujours selon les découvertes du Dr Hardin, ces pansements sont sans douleur et la balafre est d'ordinaire peu apparente. Les cas dans lesquels ce procédé a le plus de succès sont les brûlures, les ulcères, les varices et les blessures qui ne paraissent pas guérir aussi rapidement qu'il le voudrait.

Le docteur Hardin croit que les effets de l'huile de foie de morue dans les pansements sont dus principalement à la quantité de vitamines A et D qu'elle contient. Dans le traitement, facilement suivi, on lave d'abord la blessure avec de l'eau et du savon pendant une dizaine de minutes. On n'emploie pas d'antiseptiques. Le chirurgien enlève ensuite les tissus morts. Toutes les fois qu'il est nécessaire de faire des points de suture, le médecin doit en prendre soin. Ensuite, on remplit le reste de la plaie avec de l'huile de foie de morue qu'on applique sur de la gaze. On protège de la même manière dans le traitement des ulcères et, de plus, on lie solidement le membre malade avec des bandages élastiques afin d'aider au contrôle de la circulation.

On emploie rarement, dans ces cas, l'huile de foie de morue pure sous sa forme liquide. Les médecins préfèrent les onguents dans lesquels l'huile de foie de morue est mélangée au pétrole ou à d'autres substances de même nature. L'onguent lui-même n'est pas stérilisé, parce que la chaleur peut détruire une quantité considérable de vitamines.

Bouchard, Wilfrid Désaulniers, Anna Grenier, oncle et tante de l'enfant.

Sépulture. — Le 19 juillet, est décédé accidentellement à Sorel, Etienne, âgé de 13 ans, fils de M. et Mme André Siméon. Ses parents et ses amis ont tenu à lui rendre un dernier hommage.

Mariage. — Le 27 juillet, fut célébré le mariage de M. Abel Gull, de M. et Mme Henri Gull, et de Mlle Rosanna Planie, fille de M. et Mme Louis Planie.

Le mariage fut béni par le R. P. Harry Gill, missionnaire, oncle de l'époux. Témoins: M. Henri Gull pour l'époux, et M. Evariste Planie qui accompagnait sa nièce.

De nombreux et riches cadeaux furent donnés aux jubilaires.

Pierreville (Yam.)

Baptême. (DNC). — Le 1er août, a été baptisé Joseph-Pierre-Paul, fils de M. et Mme Paul-Henri Grenier (Marie-Reine Marotte), Parr. et marr., Arthur Giguère et Rose.

"Nul ne naît virtueux, mais chacun vient au monde avec des aptitudes qui doivent être développées par un patient labeur jusqu'à l'excellence". — Dr Victor Pauchet

TUEZ LES MOUCHES IMMONDES AVEC FLY-TOX



La dysentérie d'été, la paratyphoïde, la typhoïde sont causées par des millions de germes de mouches qui se répandent sur tout ce que touchent les mouches.

Le Fly-Tox My-Test tue rapidement les mouches. Arrêtez le cycle de l'empoisonnement. Vendu partout.

Les petites mouches vengeresses sont chargées de germes de maladies. Ces germes sont déposés sur tout ce que touchent les mouches.

Les chèvres de mouches sont des vengeances — les mouches vivent sur les immundices, et le fumier.

par Walt Disney

par Milton Caniff

LA SOURIS MIQUETTE



TERRY ET LES PIRATES



par Milton Caniff

TERRY ET LES PIRATES



par Milton Caniff



par Milton Caniff

TERRY ET LES PIRATES

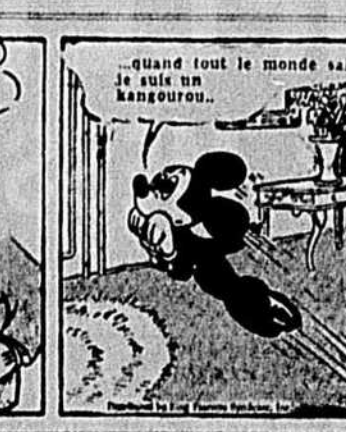


par Milton Caniff



par Milton Caniff

TERRY ET LES PIRATES



par Milton Caniff



par Milton Caniff

TERRY ET LES PIRATES



2.75

2.50

Rex-de-chaussée, Syndicat —



4e étage, annexe de la Couronne —

11.95



Ordin. 3.95 pour

2.89 3.19

2e étage, annexe de la Couronne —

18.95

Grandeurs : 32 à 37



Figure 1. The proposed model for the development of the intervention.

Q. I do not know whether the defendant was in the car at the time of the shooting.

1.37

Sous-sol —



Ord. 4.95 — Spécial :

2.49

(aucun échange)

Spécial, chacune :

2.00

2^e étage, nouvelle annexe —

54.95

3e étage, annexe St-Joseph —

1.25

FILE

2.29



2e étage, nouvelle annexe—

Aux Grands Magasins et Rayons du
SYNDICAT QUÉBEC

LIMITED
EDUEN COTE President
CH. EDU. COTE Vice-President
JEAN-CL. COTE Director

MEMBRES de L'ASSOCIATION DES MARCHANDS
DETAILLANTS DU CANADA INC.

Grandeurs : 34 à 44

29.50

2e étage. Syndicat —



JUSQU'AU 1er SEPTEMBRE, NOS MAGASINS FERMERONT LE SOIR A 5¹/₂ hres - OUVERTS LE SAMEDI SOIR COMME D'HABITUDE

LA CIE PAQUET LTÉE

Membres de l'Association des Marchands Détaillants du Canada : Voyez notre autre annonce en page 5.

Grands spéciaux à l'occasion
de notre vente d'août
au rayon des.....

MEUBLES

Nous avons choisi ces spéciaux, pour en faire les vedettes de notre vente. Ceux qui désirent acheter du nouveau en fait de meubles constateront que tous ces meubles sont des valeurs exceptionnelles.



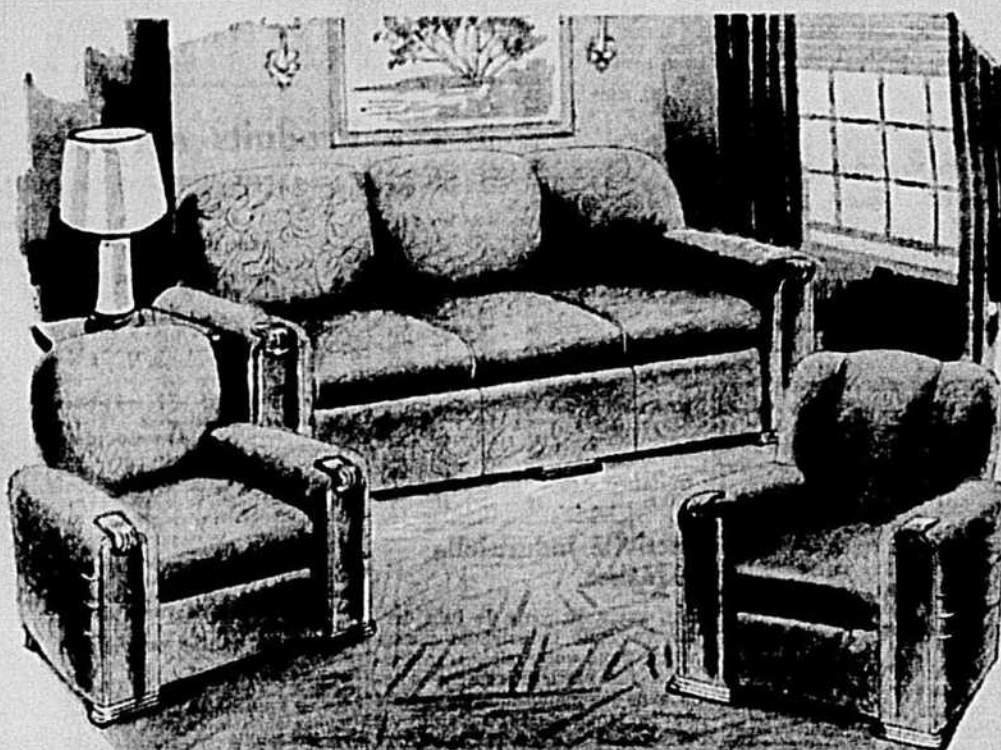
Mobilier Daveno KROEHLER

— comme illustration —

Mobilier combiné — servant de vivre et de chambre à coucher — Il assure le maximum de confort, tant comme lit que comme sièges — Construction Kroehler à ressorts intérieurs — Compartiment pour les articles de literie — Couverture de velours — Une simple opération transforme le divan en lit double — Régulièrement \$99.00 —

PRIX SPECIAL DE LA VENTE D'AOUT

\$84⁰⁰



Mobilier KROEHLER - 3 pièces

— comme illustration —

Ce mobilier KROEHLER — la fameuse construction 5 étoiles — est un des plus aimés — Coussins moelleux, sièges profonds — Il est rembourré de velours de soie, dans les teintes populaires : rouge, turquoise, cendre de rose.

PRIX SPECIAL DE LA VENTE D'AOUT

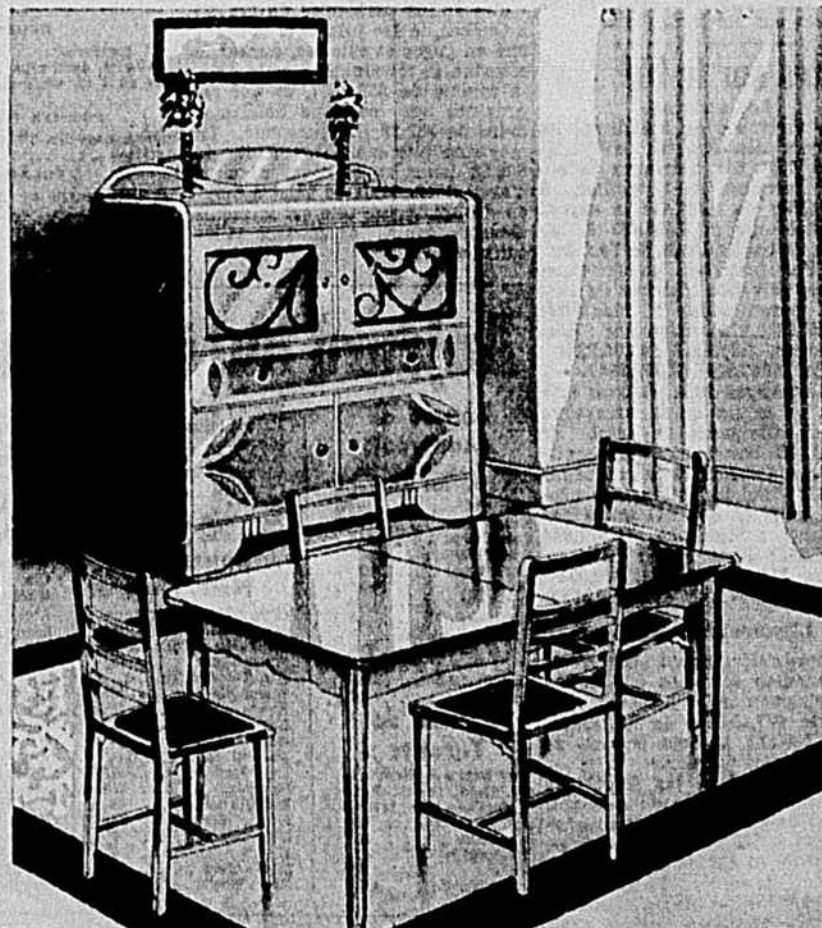
\$135⁰⁰

Mobilier de salle à déjeuner 9 pièces

— comme illustration —

Mobilier de construction solide, comprenant : buffet, une table avec feuille automatique, et 4 chaises. Nous l'avons dans toutes les teintes populaires.

PRIX SPECIAL DE LA VENTE D'AOUT

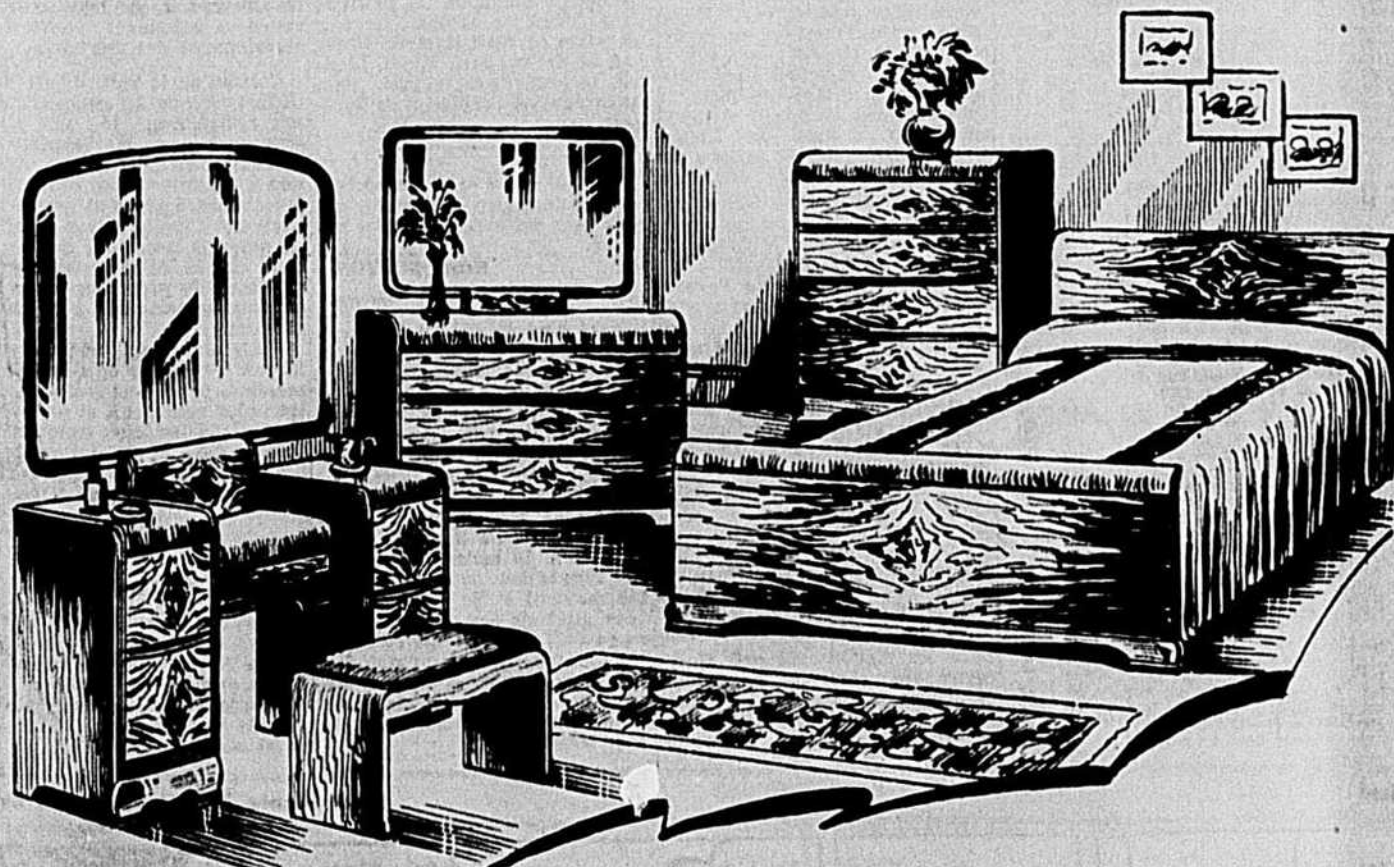


Mobilier de salle à manger - 9 pièces

— comme illustration —

Construction de noyer combiné et d'un fini très soyeux. Table à rallonge avec panneau automatique — Buffet credenza, cabinet, cinq chaises et un fauteuil

\$139⁰⁰



Mobilier de chambre à coucher

— comme illustration —

Une haute nouveauté — Un mobilier parfaitement bien balancé, dessin apparent et très nouveau — Aucun ornement dans ce mobilier — seules des lignes sobres — Son cœur de noyer et ses grandes glaces lui procurent une apparence qui plaira aux plus difficiles.

PRIX SPECIAL DE LA VENTE D'AOUT

\$159⁰⁰ \$56⁹⁵

NOUS VENDONS AU COMPTANT SEULEMENT ET L'ECONOMIE QUI EN RESULTE, REJAILLIT sur les prix de nos MARCHANDISES

Vie Sociale

(Suite de la page 6)

Dans la métropole

Le comité en charge de l'organisation du garden-party qui aura lieu, le samedi 22 août, au Jardin Botanique, en faveur du Courrier des Marins Alliés est composé de Mlle Elsa May, présidente, de Mme Westcott Papi, vice-présidente, de Mmes E. Racicot, L.-G. Bissonnette, Higgins, R.-W. Whitaker, Hermann Michaud et Andrew Reford. Les jeunes filles dont les noms suivent prêtent leur concours à ces dames, ce sont : Mlle Suzanne et Angela Butler, Marcelle Reeves, Rolande Beaulieu et Maud Whitaker. Cette réception a été placée sous le haut patronage du lieutenant-gouverneur de la province et de lady Fiset, et du ministre de la Justice et de Mme Louis Saint-Laurent.

Un concours hippique aura lieu, samedi, à Sainte-Marguerite, sur les terrains du Chalet Cochet et les recettes seront versées à la Marine Marchande Allée. Parmi les invités d'honneur, on remarquera : M. A. Lallemand,

Mme Agnes-W. Sare, le colonel et Mme Hugh Wallace, M. S. Bronfman et Mme R.-P. LaRocque. Cette fête sportive sera donnée sous le patronage du lieutenant-gouverneur de la province et de lady Fiset.

Mlle Irène Desbois est rentrée en ville, après avoir passé quelques semaines à Saint-Eustache-sur-le-Lac, au Grand Moulin, l'invitée de Mme Gaston Forest.

M. et Mme Jules Dupré et leurs enfants, Monique, Guy et Nicole, sont revenus d'une villégiature de quelques semaines à Saint-Denis, au Château du Lac.

MM. Charles, Alex et Jean de Clervaux ainsi que Mlle Adèle, Elisabeth, et Gabrielle de Clervaux, de passage à New-York, se sont inscrits au Waldorf-Astoria.

Mlle Madeleine Lamarre passe quelques jours à Ottawa, l'invitée de Mme Hermann Bonneau.

Ste-Perpétue (l'Islet) St-Denis (Kam.)

Naissances. (D. N. C.) — Le 3 juil., Jos. Jean-Claude, enfant de M. et Mme Chouinard (Rosalie Robitaille). — Parr. et marr. M. et Mme Camille Chouinard, oncle et tante. — Le 4 juil., Jos. Jean-Baptiste-Alain, enfant de M. et Mme Xavier St-Pierre (Bernadette Moreau). — Parr. et marr. M. et Mme Jean-Baptiste St-Pierre, oncle et tante. — Le 5 juil., Marie-Estelle-Huguette, enfant de M. et Mme Emile Chouinard (Regina Pelletier). — Parr. et marr. M. et Mme Victor Pelletier, oncle et tante. — Le 6 juil., Jos. Robert, enfant de M. et Mme Wilfrid Dufour (M. Claire Thibault). — Parr. et marr. Joseph et Blanche Dufour, frère et sœur de l'enfant. — Le 7 juil., Marie-Pierrette-Carmen, enfant de M. et Mme Onor Bourgeois (M. Ange Lord). — Parr. et marr. M. et Mme Georges Lord, oncle et tante. — Le 8 juil., Marie-Danielle, enfant de M. et Mme Amédée Bernier (Olivine Lizotte). — Parr. et marr. Thomas Lizotte et Marie Lizotte, grand-père et grand-tante. — Le 9 juil., Richard-Michel, enfant de M. et Mme Simon Lord (Léa Pelletier). — Parr. et marr. M. et Mme Gustave Lord, grands-parents. — Le 10 juil., Marie-Anne-Laurence, enfant de M. et Mme Octave Leblanc (Rosalie Pelletier). — Parr. et marr. M. et Mme Gustave Chouinard, oncle et tante. — Le 11 juil., Paul-André, enfant de M. et Mme Adolphe Caron (Alice Guillemette). — Parr. et marr. A. Guillemette, marr. Clément Chouinard. — Le 12 juil., Marie-Laure, enfant de M. et Mme Alphonse Bernier (Laurence Marois). — Parr. et marr. M. et Mme Benoit Bernier, grand-oncle et grand-tante. — Le 13 juil., Jos. Armand, enfant de M. et Mme Alfred Pellerin (Clodia Couillard). — Parr. et marr. M. et Mme Gilbert Couillard, oncle et tante. — Le 14 juil., est décédée Emilie (11 mois), enfant de M. et Mme Grand-Montréal (Marie-Anne Cloutier). — Le 15 juil., Dame Sara Bélanger, épouse de M. Louis Bélanger. Elle était âgée de 78 ans, 7 mois.

Le 16 juil., Dame Eva Fortin, épouse de M. Louis Fortin, décédée à l'hôpital de Beauport, à l'âge de 45 ans, 10 mois. — Le 17 juil., M. Félix Gaudreau, fils de M. et Mme Odilon Gaudreau (Emma Robitaille), décédé à l'hôpital-Dieu de Lévis, à l'âge de 27 ans, 3 mois. — Le 18 juil., M. Louis-Nazaire St-Pierre, agriculteur, a épousé Mlle Jeanne Gagnon, institutrice, fille de Mme Edna Gagnon. — Le 19 juil., M. Raymond Chouinard, et Mlle Cécile Gagné, fille de M. J. Gagné. — Le 20 juil., M. Jean-Baptiste Pelletier et Mlle Marie-Claire Picard, fille de M. et Mme Amédée Picard. — Le 21 juil., M. Adalbert Pelletier, (fils) et Mlle Yvonne Blanchet, fille de M. et Mme Odilon Blanchet. — Le 22 juil., M. Paul-Benoît Chouinard, et Mlle Renée Lemelin, institutrice, fille de M. et Mme Alphonse Lemelin. — Le 23 juil., M. Roméo Ouellet et Mlle Clémentine Favreau, fille de M. Joseph Favreau. Nos vœux de bonheur.

Neuveville (Portn.)

Naissances. (D.N.C.) — Le 8 juil., à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, est née Micheline-Anne-Marie, fille de M. et Mme Albert Veilleux (Bella Gaudreau). Parr. et marr. M. et Mme Arthur Dumas, Porteuse, Mme J.-B. Routhier, cousine de l'enfant. — Le 12 juillet, Jos. Léonidas-Miré, enfant de M. et Mme Desjardins (Florence Cauchon). Parr. et marr. M. et Mme Léon, Emond, oncle et tante. — Le 13, Marie-Fernande-André, enfant de M. et Mme Albert Côté (E. Cloutier). Parr. et marr. M. et Mme Adrien Collin, oncle et tante. — Le 19, Marie-Jeanette - Constance, enfant de M. et Mme Gérard Lambert (Emilienne Jacques). Parr. et marr. M. René Lambert, représenté par M. Eddy Lambert, et Mlle Jeanette Jacques. — Feu M. N. Angers. — Le 25 juil., en l'église de Neuveville, eurent lieu les funérailles de M. Napoléon Angers, époux de feu dame Odile Dubois.

Il laisse pour pleurer sa perte une fille unique, Mme Adalbert Genest (Marie-Louise), de Neuveville; un gendre, M. Genest, ainsi que de nombreux petits-enfants.

La maison J.-Alphonse Julien, de Port-Rouge, avait la direction des funérailles.

Nos condoléances à la famille.

Deuil. — M. le maire Alphonse Matte et Mme Matte, M. et Mme Michel Angers et Mme Wellie Fernand, de Neuveville, assistaient aux funérailles de leur beau-frère, M. Xavier Dorval, de Landienne, Abitibi, le 29 juillet dernier.

Chaque Paquet de 10¢ de PAPIER AMOUCHE WILSON TIENT PLUS DE MOUCHES QUE PLUSIEURS DOLLARS EN VALEUR D'UN AUTRE ATTRACTION

10c. Le meilleur de tous les attrape-mouches. Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre Pharmacien, votre Epicerie ou votre Marchand Général. WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

Ste-Marguerite (Dorch.)

CERTIFICATS D'ETUDES. (D.N.C.) — Plusieurs de nos enfants ont passé avec succès les examens du certificat de l'Instruction publique. Ce sont : Mlle Cécile Hine, Cécile Roy, Isabelle Faucher, Henriette Laliberté, Colette Breton, Gilberte Carboneau, Claire-Joséphine Delisle, Thérèse Normand et Elisabeth Pomerleau; MM. Emile St-Hilaire, Emmanuel Laliberté, Bernard Moreau, Roger Moreau, Jacques Breton et Aurélien Pouliot.

BAPTEMES. — Marie-Grégoire, fille de M. et Mme Joseph Beaudoin. Parr. et marr. M. et Mme Denise Lacasse, oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Anne, née en juillet, fille de M. et Mme Houtin. Parr. et marr. M. et Mme Phélias Houtin, oncle et tante.

— A M. et Mme Henri Reny, de Lauzon, est né un fils, baptisé : Joseph-Pierre. Parr. et marr. M. et Mme Pierre Asselin, oncle et tante de l'enfant.

— A M. et Mme Pierre Asselin. — A la fin de juillet, nous avons eu les Quarante-Heures. A cette occasion, les prêtres des paroisses voisines sont venus prêcher leurs sermons. Ce sont : MM. les abbés A. Robitaille, curé de Ste-Hélène, E. Morissette, curé, et J.-B. Drouin, vicaire de Ste-Claire, Ed. Humphrey, curé, et Hector Lacroix, vicaire de Ste-Edouard de Frampton.

Les paroissiens se sont montrés très généreux pour assister aux exercices des Quarante-Heures.

PELERINAGE. — Le 4 août, les paroissiens de notre localité se sont rendus en grand nombre à la chapelle de sainte Anne, à Ste-Marie de Beauce. Ils y ont été reçus par M. le vicaire Labbé, de Ste-Marie et M. le curé H. Tremblay, officier à la messe.

Le chant a été fait par notre chorale de jeunes filles.

— EN VISITE. — MM. les abbés Placide Gagnon, Arthur Gagnon, Clément Gagnon, du diocèse d'Ottawa, et Eugène Gagnon, sont venus dans notre paroisse.

"Il y a des chaînes qui sont d'or quand on les voit de loin, de plomb quand on les porte, de fer quand on veut les rompre." — Eugène Scribe.

VENTE ANNUELLE DE FOURRURES

PRIX ET QUALITÉ POUR TOUS

Manteaux tout faits. Manteaux faits sur mesures.

Cols et garnitures pour manteaux en tissus.

Peaux et fournitures pour les réparations ou les confections que vous faites vous-mêmes, ou que vous faites faire comme il vous convient.

TAXE

L'augmentation de la taxe sur la fourrure, portée de 12% à 25%, s'applique sur le prix des peaux repassées. Elle équivaut à 5% à 8% sur un manteau de fourrure.

Tout notre stock actuellement en magasin vous est offert sans addition de la nouvelle taxe.



MANTEAUX DE FOURRURE · Paletôts de fourrure pour hommes

Seal électrique, 12 manteaux à	\$ 79.	
Seal électrique	125.	et plus
Chat sauvage	125.	et plus
Têtes de chat sauvage	59.	
Lapin teint vison	65.	\$ 75. \$ 85.
Lapin-castor	115.	\$ 125.
Opossum américain noir	\$ 95.	\$ 115. \$ 135.
Flancs de seal électrique	46. ^u	
Agneau rasé, gris	65.	
Pattes de caracul gris, 5 manteaux à	95.	
Opossum américain naturel	115.	et plus
Pattes de mouton de Perse	175.	et plus
Morceaux de mouton de Perse	107.	et plus
Têtes de mouton de Perse	137.	et plus
Rat-musqué teint vison	225.	et plus
Mouton gris "Bombay", 2 manteaux à	250.	et plus
Seal "Greenland", 1 manteau à	225.	et plus
Poulain noir (pony), 1 manteau à	250.	et plus
Mouton brun rasé "Nelson"	105.	et plus
Morceaux de marmotte, 7 manteaux à	27. ^u	
Alaska, scone	200. à \$275.	
Chat domestique teint vison	105.	

Bison naturel	\$ 80.
Bison rasé	90.
Chat sauvage	250. et plus

Collets de fourrure

Renard teint lynx, beige et platine	\$ 22. à \$30.
Renard argenté	25. et plus
Renard argenté décoloré	25.
Renard blanc teint beige ou platine	50.
Loup naturel ou teint beige ou platine	20. et plus
Vison canadien	20. à \$60.
Ecureuil teint vison	32. et plus
Revers en renard lynx, beige ou platine	12. à \$18.
Revers en renard argenté	15. et plus
Revers en queues de renard teint beige, platine ou lynx	4.50 à \$6.
Revers en lapin ou en lièvre	3.50 et \$4.50

Vente à crédit

Suivant les conditions de la LOI FEDERALE

75 années de service du consommateur.

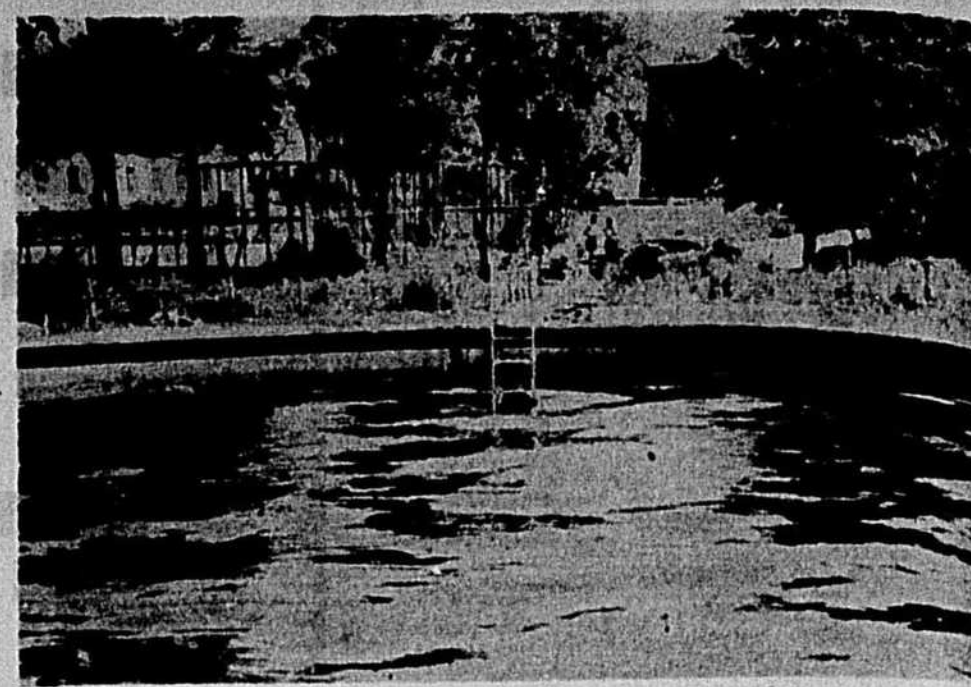
J.-B. LALIBERTÉ

LIMITÉE

145, rue St-Joseph - QUÉBEC

Une entreprise familiale.

Maizerets a une piscine magnifique



● La colonie de vacances de Maizerets des élèves du petit séminaire de Québec possède l'une des plus belles piscines de la ville. La caractéristique principale de la piscine est sa construction elle-même, puisqu'elle est circulaire. Deux trempings sont installés sur ses bords qui ont 152 pieds de circonférence. Le diamètre est de 50 pieds et la profondeur varie entre 3 et 10 pieds. L'endroit le plus profond se trouve au milieu de la piscine. À l'arrière-plan, on distingue les tennis, le jeu de balle au mur et à droite, dans le feuillage, une partie de l'étang.

Préparez-vous à ce grand
EVENEMENT ANNUEL

Les aumôniers ne devront pas avoir plus de 46 ans

Des formules françaises, s. v. p.

Des médecins, appelés à faire l'examen des recrues dans une ville française comme Québec ne s'alignent de ce que les formules françaises commencent à manquer qu'ils en demandent vainement.

Nous ignorons si le préposé à cette papeterie est un Canadien de langue anglaise ou française. Si c'est un Canadien français, il s'effraie sans doute de lui signaler cette lacune pour en assurer le remplissage, car il n'est pas un seul Canadien français qui accepte en principe que la capitale du Canada français manque de formules françaises pour une fin quelconque.

Si c'est un Anglo-Canadien, il devrait faire oublier l'anomalie de la nomination par une série de prévenances extraordinaires à l'égard du public français de Québec. Ici, cela, bien entendu, en attendant son remplacement par un homme connaissant le milieu et, par conséquent, moins exposé à commettre des erreurs qui indisposent les esprits sans la moindre compensation.

Ses chèques lui causent des ennuis

La Sûreté municipale a arrêté ce matin, un jeune homme de 23 ans, qui sera accusé, cet après-midi en cours des Sessions de la Paix, d'avoir passé trois chèques sans provision. Ces effets de commerce valaient une valeur respective de \$5, \$11 et \$15.

Le prévenu vient de sortir du pénitencier où il a purgé une sentence pour une offense semblable il y a deux ans. C'est donc dire que les habitudes sont comme une seconde nature, car à peine sorti du pénitencier il est retombé dans son péché; on peut aussi dire qu'il n'a pas en parlant de lui: "un réchec".

Cette habitude de passer des chèques sans provision est tyrannique, par lui-même, et tient son homme aussi longtemps qu'il ne se fait point prendre. On se souvient de cet individu, qui souffrait du même mal, et qui en plus avait une autre habitude: celle de passer des chèques toujours au montant de \$11, ce que l'aurait fait appeler "onzone" par les policiers et les employés des cours de justice.

Le disciple "d'onzone" a été appréhendé ce matin dans un hôtel de cette ville où il avait passé la nuit: il voulait payer avec un chèque sans provision, mais son chèque fut découvert. Il a été arrêté par le détective Horrigan et le constable Bussières.

CHEZ JACQUELINE BLOUIN

• Trous de mites
• Déchirures, brûlures
• RENDUS INVISIBLES
• Bas de manches
• Bas de pantalons

Représage à l'Aiguille Enr-156
côte d'ABRAHAM
Tél. 2-7737

EXAMEN DE LA VUE

Tél. 4-1140
62, rue St-Joseph
QUÉBEC

Excursion du soir sur le fleuve

CE SOIR
Départ de Québec
Quai Napoléon, voisin Traversée de Lévis, à 8 h. 15
RETOUR à 11 h. 00
PRIX DU VOYAGE 50c
RAFFRAICHISSEMENTS
A PRIX RAISONNABLES
Information: Tél. 2-5182

La reine Wilhelmine à la Maison Blanche



Le président et Mme Roosevelt accueillent la reine Wilhelmine, des Pays-Bas, à son arrivée à la Maison Blanche le 5 août. La reine a rencontré ensuite les membres du cabinet et assisté à un dîner d'Etat en son honneur. Hier, elle a prononcé un discours au Congrès, fait sans précédent dans l'histoire politique américaine.

On conscrit les femmes de 20 à 45 ans pour surveiller les bombes de phosphore

LONDRES, 7 (BUP). — Le ministre de la Sécurité intérieure, M. Herbert Morrison, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement prépare des plans pour conscrire toutes les femmes de 20 à 45 ans. Ces femmes seront chargées de surveiller pour éviter en cas d'incendie. Cette décision a été prise à la suite des derniers raids allemands sur la Grande-Bretagne, alors que les aviateurs nazis ont jeté des bombes de phosphore.

M. Morrison a déclaré que ces bombes constituent une très grave menace et que la Grande-Bretagne doit actuellement faire face à une pénurie de surveillants.

L'enregistrement des femmes commencera d'ici deux semaines.

Quatorze québécois sont admis au nouveau collège

OTTAWA, 7. — (Par Lorenzo Paré) — Le ministre de la Marine a permis, ce matin, la publication des noms des cent candidats qui ont été admis au nouveau collège de la Marine Royale du Canada qui ouvrira ses portes le 15 octobre prochain.

Parmi les cent candidats admis, 38 sont d'Ontario et quatorze viennent de Québec. Sur les quatorze qui viennent de Québec, deux seulement sont canadiens-français. Ce sont M. J.-A. T.-J. Bleau et M. J.-P. Côté. Le premier est admis pour un cours d'une année en qualité de cadet paie-maitre et l'autre pour le cours de deux années.

Les candidats venaient de toutes les parties du pays, dit la déclaration officielle. La liste ci-dessous qui contient les noms des candidats qui se sont le mieux qualifiés dans chaque province, divise ces derniers en deux groupes: 30 candidats qui suivront un cours spécial d'un an lequel cours n'est offert que la première année seulement, et 50 candidats qui suivront le cours régulier de deux ans.

Le nombre des candidats choisis par province est proportionnel au nombre de ceux qui se sont qualifiés dans chaque province. Il apparaît, d'après la liste, que le plus grand nombre d'entre eux viennent d'Ontario.

Tous les candidats devaient posséder des certificats d'étude équivalant au moins à l'immatriculation. De plus, ils ont tous comparu devant un comité naval spécial qui a voyagé d'un bout à l'autre du pays.

Par suite d'une telle concurrence, il résulte que ceux qui ont été choisis possèdent nécessairement une bonne éducation et qu'ils ont fait bonne impression auprès du comité. Le ministre a fait remarquer qu'il est regrettable qu'un grand nombre de candidats bien qualifiés n'aient pu être choisis.

A partir de l'année prochaine, a-t-il ajouté, les aspirants au collège naval devront passer une série d'examen équivalant aux examens d'immatriculation. Ces épreuves seront déterminées par les autorités du collège et seront suivies d'une entrevue par ceux qui les auront passées avec satisfaction.

Tout candidat qui veut suivre le cours de deux ans doit être âgé d'au moins seize ans et n'avoir pas dépassé l'âge de dix-sept ans et huit mois le 1er juillet de l'année où il se présentera. Il n'est pas probable que ces limites d'âge soient changées l'an prochain.

Voici la liste des candidats de la province de Québec qui ont été admis au Collège naval:

1 — Cours spécial d'un an (admission en 1942 seulement):
A — Admis comme cadets de marine:
Québec: Kilpatrick, J.-R.-M.; Grav, A.-O.; MacLachlan, W.-P.; Skelton, P.-H.
B — Admis comme cadets paie-maitres:
Bleau, J.-A.-T.-J.; Higginson, W.-J.; Stikeman, R.-A.
2 — Admis à suivre le cours de deux ans:
Tous sont admis comme cadets de marine:
Côté, J.-P.; Bancroft, H.-D.; Henshaw, F.-G.; Jellett, J.-D.; Stairs, R.-A.; Wiggs, E.-A.; Ireland, J.-C.

Charles de Gaulle est rendu au Caire

LONDRES, 7. — (BUP). — Le général Charles de Gaulle, chef de la France combattante, est arrivé au Caire, annonce les quartiers généraux de la France combattante, à Londres, ce matin.

Les observateurs croient que la visite de de Gaulle au Moyen-Orient peut avoir des relations avec les pourparlers pour l'ouverture d'un second front. Ils laissent entendre qu'une invasion du continent ne se ferait pas sans la participation des Français combattants et que le voyage de de Gaulle en Egypte est très significatif sur ce point.

Parade des Vétérans samedi soir

Demain soir aura lieu une grande parade de tous les vétérans de la région de Québec. Les anciens combattants, soit en uniformes ou en habits de civils, sont priés de se rendre au Palais Montcalm, où se fera le ralliement, à 7 heures précises.

De là, ils procéderont au Manège militaire de la Grande Allée, où ils assisteront à une représentation cinématographique qui a été choisie spécialement pour eux et qui ne manquera certainement pas de les intéresser.

Comme on le sait, il y a trois organisations auxquelles appartiennent les vétérans de Québec, le Corps de l'Armée et de la Marine, (R.C.N.V.R.), la Légion Canadienne, et le Corps de Gardes des Vétérans. On prie donc les vétérans de se ranger avec les membres de l'Unité à laquelle ils appartiennent, et on demande aux civils de porter leurs décorations.

Que tous se fassent donc un devoir de participer à cette parade.

Que tous se fassent donc un devoir de participer à cette parade.

Que tous se fassent donc un devoir de participer à cette parade.

Que tous se fassent donc un devoir de participer à cette parade.

Que tous se fassent donc un devoir de participer à cette parade.

Que tous se fassent donc un devoir de participer à cette parade.

Que tous se fassent donc un devoir de participer à cette parade.

Que tous se fassent donc un devoir de participer à cette parade.

Que tous se fassent donc un devoir de participer à cette parade.

Que tous se fassent donc un devoir de participer à cette parade.

Que tous se fassent donc un devoir de participer à cette parade.

Que tous se fassent donc un devoir de participer à cette parade.

Que tous se fassent donc un devoir de participer à cette parade.

Que tous se fassent donc un devoir de participer à cette parade.

Que tous se fassent donc un devoir de participer à cette parade.

Que tous se fassent donc un devoir de participer à cette parade.

Que tous se fassent donc un devoir de participer à cette parade.

Que tous se fassent donc un devoir de participer à cette parade.

Que tous se fassent donc un devoir de participer à cette parade.

Cérémonie de graduation chez les aviateurs

Une cinquantaine d'aviateurs ont gradué ce matin à l'Ecole d'Aviation du dépôt no 4. La cérémonie eut lieu de façon solennelle, sous la direction du commandant d'escadre Marcel Dubuc, commandant du dépôt. Tous les officiers, les instructeurs et les élèves-aviateurs se sont joints aux nouveaux gradés pour célébrer cette importante cérémonie.

Les fermiers attendent le beau temps

Winnipeg, 7. — La température a beaucoup varié, ces derniers jours, dans les plaines de l'Ouest, signale le rapport hebdomadaire du Service de l'Agriculture du Canadien National. Après un temps chaud et sec pendant lequel les champs de céréales ont poussé, des averses locales et des nuits fraîches sont survenues. On a grandement besoin présentement d'un temps sec pour que le blé atteigne sa pleine maturité.

En Manitoba, seules les pluies retardent d'entreprendre la récolte. En général, on ne commencera à couper le blé dans cette région que dans huit ou dix jours.

Dans la province de Saskatchewan, il y a suffisamment d'humidité pour amener les ensemencements à leur pleine maturité. On a cependant grandement besoin de plus de chaleur.

En Alberta, la récolte est retardée par suite du temps frais et de fortes pluies; on a grand besoin d'un temps sec et chaud.

D'une manière générale, les rendements s'annoncent considérables et l'état des cultures dans l'Ouest canadien se révèle satisfaisant.

Les émissions radiophoniques

OTTAWA, 7. (BUP). — Il est actuellement question de réduire le nombre d'heures des émissions radiophoniques, afin de faire face à une disette d'ampoules pour les postes émetteurs, mais aucune décision n'a encore été prise, a déclaré M. Donald Manson, assistant de M. Gladstone Murray, le gérant général.

En certains milieux, on a suggéré de cesser les émissions à 11 heures au lieu de minuit.

La production de ces tubes se fait aux Etats-Unis, mais les besoins de la guerre sont si grands, qu'avec leur droit à la priorité, ils ne laissent qu'un nombre limité de tubes pour les activités civiles.

Une seule plainte pour vol ce matin

Une seule plainte de vol a été portée ce matin à la Sûreté municipale: il s'agit d'un vol de sonnette de bicyclette. Le vol a été perpétré dans Limoilou. Le propriétaire alla porter plainte au poste de police le plus rapproché et le bureau des détectives fut aussitôt avisé de l'affaire. La Sûreté enquête. Nos gens ont tellement le

Un autobus de couleur kaki est mis en service dans les rues de Québec

La Québec Power a mis en service ce matin en notre ville un autobus de couleur kaki. Le surintendant de la Cie, M. J.-H. Leveseur, a déclaré à l'Action Catholique que la Québec Power avait reçu quatre autobus de cette couleur; les trois autres seront mis en circulation le plus tôt possible.

M. Leveseur a ajouté que les autobus conserveront cette couleur kaki pendant toute la durée de la guerre. Il n'est pas question toutefois de peindre de cette couleur les autobus déjà en service et peints en rouge.

De loin, les autobus peints en kaki ressemblent à des tanks. Ils seront utilisés partout dans la ville où les besoins s'en feront sentir.

Le Canada fournira les bons sujets d'élevage

"Quand la paix sera rétablie en Europe et que les pays dévastés voudront repeupler leurs fermes de bons animaux, c'est au Canada que l'on s'adressera pour obtenir d'excellents sujets d'élevage", a déclaré hier M. J.-G. Francoeur, député de Lévis à la Législature, lors du pique-nique annuel des éleveurs de bétail holstein du district de Lévis.

"Les éleveurs de la province de Québec", dit-il, "devront alors être en mesure d'expédier à l'étranger des animaux de choix, capables de maintenir la réputation de nos fermes d'élevage".

M. Francoeur a aussi rappelé aux 300 éleveurs des comtés de Bellechasse, Lévis, Dorchester et Lotbinière réunis à l'occasion de ce pique-nique le rôle important qu'ils ont à jouer dans le conflit actuel.

Cette fête agricole eut lieu sur la ferme de M. Wilfrid Roberge, de Charny, éleveur réputé, lauréat de la médaille d'or du Mérite agricole. Elle avait été organisée par M. E. Brisebois, agronome régional, avec le concours de M. H. Lajoie, propagandiste de la race holstein pour la province. La réalisation du programme avait été confiée à M. Lionel Bégin, agronome de Lévis.

Dans la matinée, il y eut démonstration sur les qualités d'un bon taureau, expertise d'une classe de vaches adultes et visite de la ferme.

Le dîner eut lieu en plein air. On y remarqua MM. J.-G. Francoeur, député de Lévis, A. Arcand, maire de Charny, M. Lemieux, agronome de Lévis, B. Potvin, agronome de Bellechasse, R. Lajoie, représentant de la Western Flour Mill, J.-B. Roy, agronome et publiciste agricole, F. Trudel, inspecteur horticole, D. Roy, J.-C. Gagnon, E. Dumas, G. Pouliot, J. Gagnon, éleveurs de St-Michel, G. H. Roy, J. Blouin, L. Catellier, A. Corriveau, J. Breton, éleveurs de St-Vallier, J. Laliberté, de Saint-Henri, et autres. M. Roberge souhaita la bienvenue à tous après quoi M. Francoeur prononça une brève allocution.

Après les discours, M. H. Lajoie distribua les prix aux vainqueurs des divers concours tenus durant la journée. Le prix de présence, un jeune taureau holstein, don de M. Roberge, fut gagné par M. R. D. Dumas, de St-Michel.

Le pique-nique annuel des éleveurs de bétail canadien aura lieu le 17 août, à St-Anselme, sur la ferme de Mme Landry. S'il pleut, la fête sera remise au lendemain.

Le respect du droit de propriété qu'ils portent plainte pour la disparition des plus petits objets; recommandent la Sûreté à reçu une plainte de vol de corde à linge et d'un dentier.

Le respect du droit de propriété qu'ils portent plainte pour la disparition des plus petits objets; recommandent la Sûreté à reçu une plainte de vol de corde à linge et d'un dentier.

Le respect du droit de propriété qu'ils portent plainte pour la disparition des plus petits objets; recommandent la Sûreté à reçu une plainte de vol de corde à linge et d'un dentier.

Le respect du droit de propriété qu'ils portent plainte pour la disparition des plus petits objets; recommandent la Sûreté à reçu une plainte de vol de corde à linge et d'un dentier.

Le respect du droit de propriété qu'ils portent plainte pour la disparition des plus petits objets; recommandent la Sûreté à reçu une plainte de vol de corde à linge et d'un dentier.

Le respect du droit de propriété qu'ils portent plainte pour la disparition des plus petits objets; recommandent la Sûreté à reçu une plainte de vol de corde à linge et d'un dentier.

Le respect du droit de propriété qu'ils portent plainte pour la disparition des plus petits objets; recommandent la Sûreté à reçu une plainte de vol de corde à linge et d'un dentier.

Le respect du droit de propriété qu'ils portent plainte pour la disparition des plus petits objets; recommandent la Sûreté à reçu une plainte de vol de corde à linge et d'un dentier.

Le respect du droit de propriété qu'ils portent plainte pour la disparition des plus petits objets; recommandent la Sûreté à reçu une plainte de vol de corde à linge et d'un dentier.

Le respect du droit de propriété qu'ils portent plainte pour la disparition des plus petits objets; recommandent la Sûreté à reçu une plainte de vol de corde à linge et d'un dentier.

Le respect du droit de propriété qu'ils portent plainte pour la disparition des plus petits objets; recommandent la Sûreté à reçu une plainte de vol de corde à linge et d'un dentier.

Le respect du droit de propriété qu'ils portent plainte pour la disparition des plus petits objets; recommandent la Sûreté à reçu une plainte de vol de corde à linge et d'un dentier.

Le respect du droit de propriété qu'ils portent plainte pour la disparition des plus petits objets; recommandent la Sûreté à reçu une plainte de vol de corde à linge et d'un dentier.

Le respect du droit de propriété qu'ils portent plainte pour la disparition des plus petits objets; recommandent la Sûreté à reçu une plainte de vol de corde à linge et d'un dentier.

Le respect du droit de propriété qu'ils portent plainte pour la disparition des plus petits objets; recommandent la Sûreté à reçu une plainte de vol de corde à linge et d'un dentier.

Le respect du droit de propriété qu'ils portent plainte pour la disparition des plus petits objets; recommandent la Sûreté à reçu une plainte de vol de corde à linge et d'un dentier.

Le respect du droit de propriété qu'ils portent plainte pour la disparition des plus petits objets; recommandent la Sûreté à reçu une plainte de vol de corde à linge et d'un dentier.

C'est le temps d'acheter!

NOUVEAUX RADIOS RCA Victor

REMARQUABLES

Par leur qualité et leur bas prix!

VENEZ LES VOIR ET LES ENTENDRE

MODELE A-21

Radio table... un rendement excellent

Ceux qui désirent un radio modèle table et un rendement excellent trouveront satisfaction dans le modèle A-21

— Grand cadran d'outre-mer à bandes élargies — 5 bandes —

Indicateur de bandes d'ondes, dans le bouton de contrôle, simplifie le réglage.

\$49.50

19.95

320, rue ST-JOSEPH

Téléphone: 8167

C. ROBITAILLE

PIANOS - RADIOS - LESSIVEUSES - MEUBLES - POELES - REFRIGERATEURS

Apportez-nous vos VIEUX DISQUES

NOUS VOUS PAIERONS ARGENT COMPTANT

5¢

Pour chaque disque de 10"

8¢

Pour chaque disque de 12"

(Disques laminés exceptés)

Faites des recherches dans votre maison pour trouver les vieux disques. Ils valent de l'argent. Apportez-nous les!

Cette offre n'est que pour un temps limité.

MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS DU CANADA

Une série Gloverville-Québec s'ouvre ce soir

Stan Robertson, des As de Québec, va s'enrôler dans l'aviation canadienne



Nos golfeurs Huot, Dussault et Blouin figurent avec beaucoup de brio au club Mississauga de Toronto dans le tournoi canadien open de golf. En parcourant la liste des cartes de la première ronde, on se convaincra que les golfeurs québécois peuvent se permettre de jouer près des meilleurs golfeurs du pays. C'est là un encouragement pour tous les membres du Royal Quebec Club que de voir ainsi leurs confrères au premier plan.

EN AVION

Votre commentateur a fait une envolée, hier après-midi. Invité de M. François Fortier, du Pacifique Canadien, il a eu le plaisir de survoler la ville et la banlieue à bord d'un magnifique avion de la Québec Airways. Il a rencontré M. Charles-Auguste Drouin et le docteur Lucien Beaumont, tous deux directeurs des Athlétiques de Québec, qui étaient aussi les invités de M. Fortier. Ce fut charmant. Au cours du voyage, MM. Drouin et Beaumont n'ont aperçu aucun nouveau joueur à l'horizon, mais un arc en ciel leur a semblé un signe de victoire prochaine.

AUTRE SERIE

Ce soir, les Athlétiques de Québec retournent devant leurs supporters. Au cours de la récente tournée aux États-Unis, Charlie Small a fait l'acquisition de trois joueurs nouveaux qu'il présentera aux supporters du Québec. Il y a lieu de croire que le Québec remontera la côte avec ce nouveau matériel.

Nous souhaitons à nos équipiers beaucoup de triomphes pour qu'ils puissent se classer sans plus tarder dans les éliminatoires de fin de saison.

LES BALLEES

La direction du Québec nous demande d'insister auprès des fervents du baseball pour que ceux-ci retournent les balles qui vont dans les estrades durant les rencontres. On donnera un billet de faveur à toute personne qui rapportera une balle.

L'achat des balles constitue une dépense formidable lors de chaque série et ce serait manifester un bel esprit de coopération que de remettre ceux qui se perdent dans la foule.

DEMAIN

En marge de la visite de Ray Bergman, dans le Parc National, nous aurons demain, dans notre chronique de la semaine, certains commentaires concernant la pêche chez nous.

LES DODGERS

La défaite des Dodgers de Brooklyn par les Giants, hier, n'a rien de banal. Les Giants se sont permis de blanchir ceux qui, déjà, préparent la série mondiale. Il est vrai que les champions de l'an dernier ont une avance formidable sur leurs rivaux de la nationale, mais il se peut que leur trop grande confiance en eux-mêmes produise des surprises.

La maladie de Pete Reiser, le meilleur frappeur des Dodgers, pourrait fort bien affecter le rendement général du club de Léo Durocher.

C.-M. D.

Tribune libre

M. Charles-Miville Dechêne, rédacteur sportif, l'Action Catholique, Québec.

Cher monsieur, Je prends connaissance d'une lettre de M. P.-E. Bélanger, secrétaire public de la ligue de baseball Commerciale de Québec-District, publiée dans votre journal, édition du 5 courant, et dans laquelle je lis particulièrement ce qui suit : "Et, messieurs les préposés aux perceptions des taxes ne sont aucunement intéressés à leur rendre visite, et ce, par le fait qu'ils ont une consigne à suivre, et cette consigne : "Arrêtez, arrêtez, messieurs, ce sont les employés du gouvernement, les employés de l'hôtel de ville, etc." Cette affirmation est fautive et l'entente exige une rétractation de M. Bélanger.

Auriez-vous l'obligeance de publier cette lettre dans votre journal sous le titre de la nouvelle principale y est insérée. Votre tout dévoué, Le René BELANGER, percepteur de la taxe d'amusement, cité de Québec.

Stan Robertson, fameux joueur des As de Québec, l'an dernier, partira bientôt pour Fort Williams où ses parents demeurent. Robertson s'enrôlera dans l'aviation royale canadienne. C'est la nouvelle que nous avons apprise, hier après-midi, de M. J.-R. Latter, président du club.



STAN ROBERTSON

En nous annonçant cette nouvelle, M. Latter a fait l'éloge de Robertson qui fut l'un des joueurs les plus efficaces de l'équipe de Pennon. En s'enrôlant dans le C.A.R.C., Robertson suit l'exemple de Lester Brennan, joueur de défense, dont l'enrôlement est maintenant officiel.

A Everell

Voici la cédille des parties qui seront jouées ce soir à Everell. 7 h. 30 : Jacques Deschamps, et Yvon Gauthier vs Marcel Gagnon et J.-P. Gagnon. 8 h. 30 : Les gagnants du match Turcotte et Gagnon vs Morency et Paquet vs J.-Y. Tossaint et Robert Turcotte. 9 h. 30 : A. Matte et Lionel Tremblay vs John Lapine et J. Savary.

Les Royaux prennent une revanche sur les Bears

Montréal, 7. — Après avoir subi un échec dans la première joute de sept manches, alors qu'ils furent battus par le score de 13 à 4, les Royaux sont revenus à la charge dans la deuxième partie, grâce à la belle tenue de Chet Kehn sur le monticule pour remporter une victoire de 2 à 0 sur les Bears de Newark et diviser le programme double disputé au Stade hier soir.

Dans la première joute, les Bears touchèrent Bob Chipman et Spencer Smith pour un total de treize coups sûrs, dont cinq furent bons pour plus d'un but pour l'emporter très facilement.

Bob Chipman qui commença la joute pour les locaux et lança les quatre premières manches, fut chargé de la défaite. Il accorda sept points avant d'être remplacé par Smith.

Randy Gumbert qui était sur le monticule pour les visiteurs, fut touché par onze coups sûrs, mais ne s'est pas fait inutilement après que ses coéquipiers lui eurent donné une avance de six points dès la première manche.

Parmi les bons coups des visiteurs on a compté deux coups de circuit par Bud Metheny et par Russ Derry, chaque fois avec un coup sûr sur les buts.

Les visiteurs prirent les devants de la première manche alors que cinq coups sûrs, deux passes et une erreur leur valurent six points.

Les locaux en reprirent deux à la troisième manche alors que Moore frappa un simple qui fut suivi d'un double de Graham. Celui-ci croisa lui-même le marbre alors que Lloyd Christopher commit une erreur flagrante sur le ballon de Kampouris.

Les Bears comptèrent un autre point à la deuxième, un autre à la cinquième et scellèrent finalement l'issue de la partie contre Smith à la sixième alors qu'ils comptèrent six autres points. Les deux coups de circuit des visiteurs furent frappés dans cette manche.

Dans la deuxième partie, c'est les locaux qui comptèrent leur premier point à la troisième manche alors que Kehn frappa un simple, se rendit au deuxième sur une erreur et continua au troisième sur un mauvais lancer de Turner au deuxième but pour ensuite croiser le marbre sur le simple de Tom Tatum.

A la quatrième manche les locaux comptèrent un autre point alors que Carl Furillo frappa un double sûr, se rendit au troisième sur le simple de Burge et croisa le marbre pendant que Cliff Dapper frappait dans un double jeu.

En plus de son deux buts, Furillo a aussi frappé un trois buts. Burge et Tatum obtinrent chacun deux coups sûrs dans cette partie.

Les régates annuelles du Lac Sept-Îles auront lieu dimanche après-midi, dans cette populaire colonie de vacances située à quelque quarante milles de Québec, dans le comté de Portneuf.

Rien n'a été épargné pour faire de cet événement sportif, le cinquième du genre, aux Sept-Îles, un véritable succès.

MM. Jean-Paul Bourassa, Henri Beupré, C. Turcotte, C. Tessier, et H. Milot ont été chargés de l'organisation de la fête en question; ces sportifs peuvent également compter sur l'encouragement de MM. les syndics du Lac et de la population en général des Sept-Îles.

Les régates annuelles de l'Association Nautique du Lac-St-Joseph, en face de la plage de l'Île-à-Blanc, le départ de la première course sera donné à 1 h. 30 précise. Le programme est un peu moins long que par les années passées. Huit courses seulement seront disputées chez les seniors, tandis que le programme des juniors sera sensiblement le même que l'année dernière.

La visite certaine des athlètes du lac Sergent et du lac Beauport aura pour effet de diviser également les chances respectives des trois clubs, et de susciter une plus grande émulation.

Voici le programme:

1- Filles, un avion, 15 ans ou moins, 1-4 mille.

2- Garçons ou filles, un avion, 13 ans ou moins, 1-8 mille.

3- Garçons, un avion, 16 ans ou moins, 1-4 mille.

4- Garçons et filles, deux avions, 11 ans ou moins, 1-8 mille.

5- Deux avions, messieurs, 1-4 mille.

6- Filles, deux avions, 13 ans ou moins, 1-4 mille.

7- Garçons, deux avions, 16 ans ou moins, 1-4 mille.

8- Garçons, deux avions, 13 ans ou moins, 1-4 mille.

9- Deux avions, dames et messieurs, 1-4 mille.

10- Garçons et filles, quatre avions, 16 ans ou moins, 1-4 mille-canon de toile.

11- Garçons et filles, deux avions, 13 ans ou moins, 1-8 mille.

12- Garçons et filles, deux avions, 16 ans ou moins, 1-4 mille.

13- Deux avions, dames, 1-8 mille.

14- Trois avions, 1-4 mille.

15- Un avion, 1-8 mille.

16- Garçons et filles, 4 avions, 13 ans ou moins, 1-8 mille.

17- Garçons, trois avions, 13 ans ou moins, 1-4 mille.

18- Filles, deux avions, 11 ans ou moins, 1-8 mille.

19- Filles, deux avions, 16 ans ou moins, 1-4 mille.

20- Quatre avions, 1-4 mille.

21- Garçons ou filles, course à la nage, 10 ans ou moins, 20 verges.

22- Garçons ou filles, course à la nage, 12 ans ou moins, 50 verges.

23- Garçons, course à la nage, 15 ans ou moins, 75 verges.

24- Filles, course à la nage, 15 ans ou moins, 75 verges.

25- Dames, course à la nage, 100 verges.

26- Messieurs, course à la nage, 100 verges.

Il n'est pas un homme qui soit parfait, mais il n'en est pas un non plus qui soit entièrement dépourvu de qualités. — Pierre Prost, gner.

ADMISSION : 1.00 et 1.15

RESERVES GÉNÉRALES 45c et 70c

ENFANTS

Toutes taxes incluses

Pour renseignements, Tél. : 7474

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

2 PARTIES

BASEBALL

Ce soir, à 7 h. 30

JOHNSTOWN GLOVERVILLE-QUÉBEC

Les Giants blanchissent les Dodgers par 8 à 0

Ben Hogan est en tête dans la compétition pour le championnat du Canada au golf, à Toronto

Un trophée



Nous reproduisons une photo magnifique d'un trophée Boivin et qui sera décerné au club qui remportera le championnat de la ligue de la ville.

Une assemblée de la Commerciale

Les directeurs de la ligue de baseball Commerciale convoquent une importante assemblée qui aura lieu dimanche matin, à 10 h. 30, au stade municipal, sous la présidence de M. Alexandre Gauvin.

Tous les clubs sont priés d'envoyer leurs représentants les plus intéressés car la ligue aura à prendre d'importantes décisions concernant ses activités. Paul-Emile Lapointe, le représentant à Québec de l'Association provinciale, sera présent à l'assemblée.

LE BON VIEUX PEG TOP



(Par : Charles-B. LYNCH)

TORONTO, 7. — (BUP) — Ben Hogan, de Hershey, Pa., a ouvert le tournoi open canadien, hier, en réussissant un sensationnel sept sous le par avec 65, pour prendre l'avance dans cette importante compétition. Hogan eut un contrôle parfait après les trois premiers trous. Son putting était faible sur ces trois mais il retrouva sa performance par la suite.

Hogan a battu le record de 66 établi par Wood et Guldhall sur ce terrain. Hogan participe pour la première fois dans le canadien open et il est favori pour remporter la coupe Seagram et la bourse de \$1,600. L'an dernier, ce tournoi fut gagné par Sam Snead. Ce dernier ne défend pas son titre cette année.

Quatre joueurs furent égaux pour la cinquième position : Lamb, de Toronto, Bobby Reith, de Windsor, Ont., Jerry Proulx, de Montréal, et Jules Huot, de Québec.

Voici les cartes pour la première ronde :

	1er 9	2e 9	Total
*Bruce Bradley, Oshawa, Ont.	41	49	90
Art Dorman, Dundas, Ont.	38	43	81
Russell Evans, Toronto Cedar Brae	47	42	89
*J. Blouin, Québec	42	37	79
Bill Tredway, Toronto Cedar Brae	35	41	76
*Adjutor Dussault, Québec	44	37	81
Alan Rennie, Lake of Bays, Ont.	43	41	84
J. P. McConvey, Montréal	40	40	80
*Elo Rivard, Montréal	39	41	80
Horton Smith, Pinehurst, N.C.	36	36	72
*Phil Farley, Toronto Scarborough	39	36	75
John Brydson, Mississauga	35	36	71
Les Franks, Toronto Fairmount	36	35	71
*John B. Ryerson, Cooperstown, N.Y.	38	40	78
W. Davis B. Ryerson, Cooperstown, N.Y.	37	37	74
*Ernie Bentley, Weston, Ont.	37	40	77
*George Zuk, Windsor, Ont.	41	36	77
Richard Gower, Skaneateles, N.Y.	35	37	72
Gene Kunes, Philadelphia	36	33	69
*Jim Twiss, Mississauga	38	39	77
Dick Bodhewick, Toronto Oakdale	36	38	74
*Bruce Dorman, Dundas, Ont.	44	39	83
Arthur Hulbert, Toronto Thornhill	33	36	69
*Steve Rieck, Miami, Fla.	39	36	75
*Bob Donnenfield, Toronto Fairmount	38	36	74
Bud Lewis, Philadelphia	37	40	77
*Vic Corbett, Toronto (unattached)	44	38	82
*H. Castelli, Toronto Humber Valley	44	44	88
*Jack Galloway, Hamilton	40	41	81
*Art Chevalier, Windsor	37	43	80
Craig Wood, Mamaroneck, N.Y.	32	34	66
*Frank Pope, Montréal	41	38	79
Bob Burns, Toronto Weston	44	37	81
Lloyd Tucker, Kitchener	37	37	74
Bill McWilliam, Toronto St. Andrew's	25	41	66
*Frank Pope, Montréal	37	36	73
Jerry Sinclair, Toronto St. Andrew's	47	41	88
Bill Mangrum, Monterey Park, Cal.	36	37	73
Jules Huot, Québec	35	35	70
Julius Platte, Irving, Penn.	37	39	76
*Jim Telfer, Hollywood	44	45	89
Timmy Williams, Waterdown, Ont.	42	36	78
G. Wesel, Toronto (un)	45	51	96
W. Soltau, Peterborough, Ont.	41	45	86
*George Armstrong, Toronto, Pine Point	43	45	88
*Tom Woodward, Windsor	43	45	88
Jimmy Thomson, Delmonte, Cal.	38	36	74
*Frank Pritchard, Toronto Royal York	37	37	74
Roland Hunt, Ottawa	36	37	73
Ben Norris, Toronto Fairmount	40	36	76
E. Williams, Hornell, N.Y.	35	37	72
Bill Barker, Sarnia, Ont.	37	37	74
Phil Turnesa, White Plains, N.Y.	38	35	73
Ben Hogan, Hershey, Penn.	32	33	65
Bob Gray, Toronto Scarborough	35	39	74
Stan Horne, Montréal	41	37	78
Stan Kruse, Fort Erie	41	43	84
Lex Robson, Peterborough	37	36	73
Ky Laflon, Denver	36	36	72
W. Soltau, Peterborough, Ont.	41	42	83
Clayton Heafner, Durham, N.C.	31	37	68
John Ward, Syracuse	40	39	79
H. Baskier, Toronto	34	44	78
*J. Desr. U.S.N.R. Raymondville, Texas	37	35	72
Ralph Guldhall, Santa Fe	33	35	68
Jack Litter, Toronto Glen Mawr	37	36	73
Stan Leonard, Vancouver	37	37	74

* indique amateur.

Une partie de la Commerciale

La ligue de baseball Commerciale de Québec-District présentera une partie intéressante, dimanche prochain, à Lévis, dans la cour du collège. La partie commencera à 2 h. 15 précises et pour la circonstance, le club Chez Rosaire visitera le Laizon.

Les deux clubs se sont améliorés et il n'y a pas de doute que les amateurs se rendront nombreux pour voir à l'œuvre les joueurs de chez nous. Le Laizon possède aujourd'hui, aux dires de nombreux amateurs, la meilleure équipe de la ligue de baseball du district de Québec et aussi, il appert qu'il est le club qui remplacera le Fournier, à l'issue de la saison, dans les débats provinciaux. Les directeurs de ce puissant club, Marcel Boissinot, Roland Bourlet, sont confiants en l'avenir de leur club et ne craignent aucun venant. Albert Laperrière, un joueur averti et qui n'a pas son pareil, occupe aujourd'hui le court-arrière du club. Il est, comme par le passé d'ailleurs, tout à fait merveilleux. C'est un gain énorme pour les directeurs du club.

Aussi, Jean-Marie Poltras, qui occupe le premier but d'aujourd'hui, est un autre merveilleux joueur qui connaît son baseball et qui est intuable dans ses fonctions. Les deux nouveaux joueurs sont des joueurs de première réputation. A notre sens, nous ne croyons pas nous tromper, le Laizon est le futur champion du circuit Gauvin, de notre ville, et aussi, probablement, de la province, comme successeur du Fournier au titre intermédiaire.

Le Chez Rosaire n'est pas à rejeter et Paul-Emile Demers et M. Blanchette ont réussi à remporter quelques victoires à date et ils livreront une lutte à mort, dimanche après-midi, au Laizon qu'ils ont déjà défait d'ailleurs. Le Chez Rosaire est un club dangereux lorsque les joueurs sont bien conduits et les amateurs qui se rendront au collège dimanche, pourront eux-mêmes s'en apercevoir. Nous incitons les amateurs à suivre les activités de la Commerciale d'ici à la fin de la saison, assurés que nous sommes qu'ils aimeront les parties présentées.

— Achetons —
chez les Nôtres —

Les séries de détail s'ouvriront le 6 septembre

MM. Alex. Gauvin, président de la ligue Commerciale de baseball Québec-District, Paul-Emile Bélanger, secrétaire de la même ligue, Philippe Gailloux et Paul-Emile Lapointe, représentant local de l'Association Amateur de Baseball Provinciale se sont rendus au début de la présente semaine à Montréal afin d'assister à l'assemblée qui fut tenue à l'hôtel Queens en vue de décider des dates et des endroits où seront tenues les séries pour décider des champions provinciaux dans le baseball amateur.

Pour venir en aide aux jeunes Bantams, Midgets, Juveniles et Juniors, il a été décidé de remettre à chacun des joueurs dont l'équipe remportera le championnat de son district, une coupe. Cette décision a été prise à cause de l'impossibilité des transports de ces jeunes d'une ville à l'autre étant donné le rationnement de la gasoline et de la peine. Ceci veut dire que l'Association donnera, lors du banquet annuel, près de 130 coupes à tous ces jeunes.

Deux rencontres d'athlétisme aux différents terrains de jeux de la ville

C'est cette après-midi qu'auront lieu les deux rencontres d'athlétisme prévues pour cette semaine, on le sait, à la fin d'août, sur la Tandis que les Plaines rencontrent le Victoria sur la piste du parc Victoria, le parc Ferland recevra les athlètes des parcs Esplanade et Esplanade pour l'attribution St-Mathieu réunis. On en est venu du trophée "Robin Hood" au meilleur de la dernière édition étant donné le nombre restreint de concurrents que ces deux derniers parcs peuvent mettre en lice.

Cette inégalité de chance disparaîtra cependant au concours final, car, alors, chaque club ne pourra présenter qu'un seul concurrent par épreuve. Dernièrement, on a distribué aux jeunes l'émission de l'Association athlétique québécoise et la plupart paraîtront avec l'uniforme officiel de l'O. T. J. Des pantalons spéciaux ont également été donnés aux gagnants des concours précédents. Voilà une forme d'encouragement qui fut grandement appréciée.

Au cours de la semaine prochaine, aura lieu la rencontre Victoria-

Hal Schumacher est en vedette

(Par : Paul SCHEFFELS) NEW-YORK, 7. — (BUP) — Hal Schumacher a maintenant un record de neuf victoires et huit défaites. Il n'est pas placé parmi les meilleurs lanceurs de la ligue Nationale, mais il est reconnu comme très efficace. Le lanceur droitier de 31 ans est avec les N.-Y. Giants depuis plus de 11 ans et comme Carl Hubbell, il semble devoir connaître une bonne saison. Il paraît avoir retrouvé cette condition fameuse qui lui fit gagner 23 parties pour les new-yorkais en 1934.

Schumacher a limité l'opposition à 56 points en 158 manches au monticule. Hier, Schumacher a conduit les Giants à une victoire retentissante sur les Dodgers de Brooklyn au score de 8-0. Schumacher a limité les Dodgers à sept coups sûrs et ce fut sa meilleure performance de l'année.

Tous les points des Giants furent complés par des coups de circuit. Mel Ott réussit son 17e circuit et son 18e pendant que Billy Werber, Mickey Wittek et Buster Maynard en frappèrent chacun un. Johnny Allen fut battu dans la cinquième manche et connu alors sa sixième défaite de la saison en allouant six points aux Giants et trois circuits.

Ce fut la seule partie jouée dans la Nationale.

Une fête champêtre de la 35ème Brigade dimanche prochain au camp de Val-Cartier

Les équipes de Souque à la corde s'entraînent sérieusement et régulièrement en vue d'être en bonne forme lorsque débiteront les tournois athlétiques de la première fête champêtre annuelle de la 35ème brigade, dimanche après-midi, à 2 heures 30. A cette occasion, le Colonel G.-E.A. Dupuis, commandant de la Brigade, invite le public du district à se rendre au camp militaire de Valcartier, afin de voir les soldats-athlètes en action dans le champ et sur la piste.

Cette fête sportive, un des grands événements de la période d'entraînement de deux semaines de l'Armée de Réserve aura lieu sur le terrain de jeux du camp, situé à environ trois quarts de mille de l'entrée du camp. Le terrain situé sur un plateau possède une piste de sable d'un quart de mille de longueur et des trous de sable pour les sauts, etc.

Il appert que plus d'une centaine des meilleurs athlètes de la Brigade prendront part aux principaux tournois athlétiques de l'après-midi, tels que le 100, 220, 440, 880 verges et la course d'un mille; la course à relais; la course à trois jambes; le lancement du poids; lancer du disque; sauts en hauteur, etc.

Les concours qui provoqueront le plus de foule, "Course au Réveil" et "Monte l'arbre Circulaire" tiendront les spectateurs sur pied et ajouteront de la variété au programme qui est d'ailleurs bien balancé.

Le trophée de la Cie Anglo-Canadian Pulp & Paper sera décerné à l'unité qui comptera le meilleur athlète tout-cours du tournoi; l'athlète lui-même se verra décerner un fac-similé de ce trophée qu'il gardera en permanence en sa possession.

Un grand nombre d'autres trophées et prix de grande valeur seront présentés à la fin de cet après-midi sportif, laquelle sera agrémentée de sélections musicales exécutées par les fanfares régimentaires des unités de la Brigade qui assisteront à la Fête Champêtre.

Le colonel G.-E.A. Dupuis, commandant de la Brigade invite tous ceux qui sont intéressés dans les tournois athlétiques à y assister: civils ou militaires en khaki. Le premier événement sportif débutera à 2 heures 30, immédiatement après la parade des unités de la Brigade.

Johnny Allen fut battu dans la cinquième manche et connu alors sa sixième défaite de la saison en allouant six points aux Giants et trois circuits.

Ce fut la seule partie jouée dans la Nationale.

Cette inégalité de chance disparaîtra cependant au concours final, car, alors, chaque club ne pourra présenter qu'un seul concurrent par épreuve.

Dernièrement, on a distribué aux jeunes l'émission de l'Association athlétique québécoise et la plupart paraîtront avec l'uniforme officiel de l'O. T. J.

Des pantalons spéciaux ont également été donnés aux gagnants des concours précédents. Voilà une forme d'encouragement qui fut grandement appréciée.

Au cours de la semaine prochaine, aura lieu la rencontre Victoria-

Juan Lopez vs Jim Delisle dans la rencontre principale de ce soir, au club athlétique Champlain

L'attraction principale du programme de lutte à la Tour, ce soir, est un engagement 2 de 3 à finir, entre Juan Lopez et Jim "Tiger" Delisle, deux gladiateurs reconnus pour leur rudesse. Le Montréalais est considéré le plus rude des deux; il applique rarement une prise bien qu'il soit en mesure de le faire. Le tigre n'a pas toujours été si, il fut un temps où il comptait parmi les scientifiques. Il adopte un style rude alors qu'il était en cage et depuis il ne s'en est jamais départi. Le style du Mexicain est fait de science et de rudesse, ce qui est pour lui d'un grand avantage. Il affaiblit son rival en lui portant quelques coups

et sans tarder il applique une prise qui devient plus efficace. Rappelons que Lopez et Delisle ont fait match nul de 60 minutes tout récemment. Ce fut, de l'avis des amateurs, le plus furieux match disputé à la Tour depuis fort longtemps.

"Les" Ryan et Manuel Cortez feront les frais d'une semi-finale de 30 minutes. Ryan n'agira certainement pas à sa guise avec le Mexicain, car ce dernier n'est pas l'homme à se laisser malmenier et si son rival croit pouvoir l'intimider en usant de tactiques déloyales, il fera fausse route. Non seulement, ces tactiques seront d'aucun effet, mais il se verra servi de sa propre médecine.

Le numéro spécial de 20 minutes mettra aux prises Larry Moulton et George Lennihan. Moulton sait à qui il aura affaire. Il s'est entraîné avec son maître, Yvon Robert, qui n'a pas dû manquer de lui donner des conseils qui lui seront très utiles. Lennihan n'aura pas les choses faciles et il n'aura qu'à bien se tenir devant son jeune mais puissant adversaire.

Un autre engagement de 20 minutes opposera Zimba Parker et Joe Malch. C'est le seul combat qui promet de la lutte exempte de toute rudesse. Toujours en quête d'une première victoire, Malch tentera l'impossible pour vaincre Parker.

La séance s'ouvrira par un 15 minutes entre Jos. Thivierge et Wellie Bourque. Avec ces deux lutteurs, on est assuré de voir beaucoup d'action.

Il reste encore de bons billets réservés en vente chez Langlois, Gagnon et à la Tour. Les billets non réclamés à 7 h. seront immédiatement mis en vente.

(Comm.)

LUTTE CE SOIR à LA TOUR

FINALE, 2 de 3, 30 min. :

NM "TIGER" DELISLE VS JUAN LOPEZ

Semi-finale, 30 minutes :

LES RYAN VS MANUEL CORTEZ

3 autres rencontres

Admission : 75c. Génér. 40c. (toutes taxes comprises)

Roland Gladu est encore en tête des frappeurs

Alphonse Robitaille, le statisticien officiel des Athlétiques de Québec, nous a remis, hier soir, une compilation des moyennes et ces chiffres indiquent que Roland Gladu est toujours au premier rang des frappeurs avec une moyenne de .340 en 83 parties.

Au champ, Scrot et Horman ont la meilleure moyenne avec .999 et .980. Bruno Shedis est en tête dans le département des lanceurs avec .500.

Voici le tableau :

CLASSEMENT DU CLUB											
	P.	G.	P.	P.	P.	P.	P.	P.	P.	P.	P.
	34	33	31	380	497	362					
MOYENNE DU CLUB AU BATON											
	P.	AB.	P.	CS.	SR.	CC.	SR.	SR.	SR.	SR.	SR.
	54	2081	380	671	123	31	17	31	95	324	704
MOYENNE DES JOUEURS AU BATON											
	P.	AB.	P.	CS.	SR.	CC.	SR.	SR.	SR.	SR.	SR.
Roland Gladu	83	291	59	89	35	4	8	0	11	75	340
Barney Beam	30	298	33	111	62	52	1	1	20	248	285
Walter Corman	83	253	47	73	13	6	1	1	20	248	285
Jo. Jo. Froita	79	294	53	71	13	6	0	4	12	24	241
Bruno Shedis	34	24	18	16	5	0	1	0	1	7	226
Eddie Albertson	33	113	18	25	4	1	1	1	6	16	221
Charlie Small	54	314	37	68	10	5	3	3	9	23	212
Rudy Scrot	71	218	15	44	4	0	1	3	3	18	202
Eddie Metro	22	73	2	12	1	0	0	0	0	6	200
Mike Bernard	29	86	13	15	1	0	0	0	0	10	188
Mose King	42	141	19	27	8	1	1	0	3	3	181
Edgar Meyer	24	42	5	7	1	0	0	0	0	3	166
James McGuire	20	38	1	5	0	0	0	0	0	1	121
Turner	6	19	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Luke Owens	5	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bill Slater	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MOYENNE DES JOUEURS AU CHAMP											
	P.	MI.	P.	CS.	SR.	CC.	SR.	SR.	SR.	SR.	SR.
Turner	6	9	0	0	0	0	0	0	0	0	1000
Bill Slater	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1000
Rudy Scrot	71	371	50	111	62	52	1	1	20	248	285
Walter Corman	83	253	47	73	13	6	1	1	20	248	285
Barney Beam	30	298	33	111	62	52	1	1	20	248	285
Eddie Metro	22	73	2	12	1	0	0	0	0	6	200
Bruno Shedis	34	24	18	16	5	0	1	1	6	16	221
Luke Owens	5	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charlie Small	54	314	37	68	10	5	3	3	9	23	212
Mike Bernard	29	86	13	15	1	0	0	0	0	10	188
Mose King	42	141	19	27	8	1	1	0	3	3	181
Edgar Meyer	24	42	5	7	1	0	0	0	0	3	166
James McGuire	20	38	1	5	0	0	0	0	0	1	121
Turner	6	19	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Luke Owens	5	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bill Slater	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TRAVAIL DES LANCEURS											
	P.	MI.	P.	CS.	SR.	CC.	SR.	SR.	SR.	SR.	SR.
Bruno Shedis	34	128	95	148	92	73	9	9	9	9	9
Edgar Meyer	24	111	92	147	92	73	9	9	9	9	9
Eddie Metro	22	123	92	162	73	100	8	13	230		
James McGuire	20	107	42	111	63	36	4	10	953		
Bill Slater	1	4	3	8	3	0	0	1	99		
Charlie Small	1	4	1	3	2	2	0	0	0	0	0

Devant une foule considérable, le "Bussières" a joué sa meilleure partie de la saison, pour disposer du "Belanger" au score de 8 à 5, mercredi soir, et égaliser les chances en semi-finale. Les vainqueurs durent opérer leur ralliement "régulier" en 7e manche, s'écartant à points pour remporter une brillante victoire. P. Mignault, champ gauche,

FOURRURES

Mesdames

Lorsqu'il s'agit de FOURRURES
achat ou réparation — il est
toujours avantageux de
Consulter les annonces
ci-dessous

FOURRURES THIBAUT

252, rue St-Jean
TOUS JOURS EN
MAINTIEN
créations en four-
rures, têtes de
Manteaux, garnitu-
res et parures de
cou. Notre atelier
est à votre dispo-
sition pour tous
travaux, tels que
réparations, réfection, achats aussi.

3215-1-4 (15 fa) 95

JOS. ROBITAILLE ENR.

252, rue St-Jean
BONNARDS ARGENTIER, mar-
rier du nord, de robes, garnitu-
res, manteaux, costumes à prix ré-
duits. Stockage de fourrures. Ache-
tes rats musqués. 100, RUE RICHE-
LIEU, TEL. 2-3558
3215-1-4 (15 fa) 95

Oblis perdus

TRUSSEAU DE CLEFS contenant pe-
tite canif double, blanc, ainsi que
portefeuille, valeur de \$25.00, ont été
perdus de St-Gregoire à Lévis. Ra-
mène: BENOIT NADÉAU, 8, ST-
NAZAIRE, ST-GREGOIRE, MONT-
MORENCY. 3215-1-4 (15 fa) 140

PERDUE

— Epingle dorée avec pierres
ambre (jaunes) perdue mercredi, rue
DeMontigny au volant. Syndicat de
quartier. Remboursement. Tél. au SYN-
DICAL DE QUEBEC, 4-3541.
3215-1-4 (15 fa) 149

Objets trouvés

CANOT DE TOILE à été trouvé au Lac
Beauport. Pour informations, s'a-
dresser à M. J.-B. DROLET, ST-
LAURENCE-PAPIER, 39, RUE
PAPRIER, Québec. Deviser payer
fraie d'annonce.
3215-1-4 (15 fa) 150

On demande à acheter

PIANO DEMANDE. On demande à
acheter un piano ordinaire et un au-
tomatique. Mentionner le prix en re-
spondant. Ecrire: CASIER, L'AC-
TION CATHOLIQUE, Québec.
3215-1-4 (15 fa) 153

ARRETS DEMANDES

On demande à acheter habits usagés, mais propres.
S'adresser: M. ALBERT VOYER, 181,
RUE DU PONT, Québec. Tél.: 2-7493.
3215-1-4 (15 fa) 153

Achetez Meubles et Lingerie

Maisun d'Occasions Générales
1102, St-Vallier. Tél.: 5037
3215-1-4 (15 fa) 153

ON DEMANDE A ACHETER

bicyclette de toutes sortes. S'a-
dresser: M. ALBERT VOYER, 181,
RUE DU PONT, Québec. Tél.: 2-7493.
3215-1-4 (15 fa) 153

Positions demandées

EMPLOI DE BUREAU expérimenté,
pouvant disposer de quelques heu-
res chaque soir, offre ses services
pour tout travail que l'on voudrait
lui confier. Bonnes recommen-
dations. Ecrire: CASIER, L'AC-
TION CATHOLIQUE, Québec.
3215-1-4 (15 fa) 170

AUX SECOURS

possédant expérience
et pouvant fournir de bonnes réfé-
rences, demandant position dans un
commerce. S'adresser: M. L. L. L.
L. LANDRY, SAINT-HELENE,
Kamouraska.
3215-1-4 (15 fa) 170

DAME DISTINGUEE

ayant plusieurs
années d'expérience dans ouvrage de
bureau (spécialement procédures ou
travail de banque) demande position
de bureau ou position temporaire,
remplacement fille en vacances. Ecrire:
CASIER, L'ACTION CATHOLIQUE,
Québec.
3215-1-4 (15 fa) 170

Propriétés à vendre

A VENDRE (très bon poste d'hôtel) si-
tué au Lac Echemin, Co. Dorchester.
Site magnifique. Pour informations,
s'adresser: C.-E. MAILHOT, LAC
EICHEMIN, Co. Dorchester.
3215-1-4 (15 fa) 178 J.N.O.

Remèdes - Médicaments

HERBE A LA PUCE

DERMATOX

Traitement facile et efficace.
Dépositaires: W. Brunet & Cie.
3215-1-4 (15 fa) 186

Terres demandées

AVEZ-VOUS UNE TERRE située dans
les environs de Québec, à vendre ou
à échanger? Si oui, communiquez
immédiatement avec:
L.-P.-R. THIBODEAU
Tél.: 3-5322
3215-1-4 (15 fa) 213

GRAND TERRAIN DEMANDE

Aux alentours de la ville. Palera
comptant. Ecrire: CASIER, L'Ac-
tion Catholique, Québec.
3215-1-4 (15 fa) 211

Terres demandées

AVEZ-VOUS UNE TERRE située dans
les environs de Québec, à vendre ou
à échanger? Si oui, communiquez
immédiatement avec:
L.-P.-R. THIBODEAU
Tél.: 3-5322
3215-1-4 (15 fa) 213

Terres demandées

AVEZ-VOUS UNE TERRE située dans
les environs de Québec, à vendre ou
à échanger? Si oui, communiquez
immédiatement avec:
L.-P.-R. THIBODEAU
Tél.: 3-5322
3215-1-4 (15 fa) 213

Terres demandées

AVEZ-VOUS UNE TERRE située dans
les environs de Québec, à vendre ou
à échanger? Si oui, communiquez
immédiatement avec:
L.-P.-R. THIBODEAU
Tél.: 3-5322
3215-1-4 (15 fa) 213

Terres demandées

AVEZ-VOUS UNE TERRE située dans
les environs de Québec, à vendre ou
à échanger? Si oui, communiquez
immédiatement avec:
L.-P.-R. THIBODEAU
Tél.: 3-5322
3215-1-4 (15 fa) 213

AUTOMOBILE

Accessoires - Service - Occasions

Spéciaux chez MORISSET

Offre de 40 beaux et bons au-
tres 1938 à 1941 de toutes
marques en bon état et bien
caoutchoutés.

N'achetez pas sans voir notre
assortiment:

MORISSET & FRERE

327, rue Prince-Edouard,
Cote d'Or, Québec, Qué.
3215-1-4 (15 fa) A.V.

UNIVERSAL AUTO LTD

32, de la Couronne, Québec
Tél.: 5113

Garage Laroche & Fils

10, 11ème Rue, Limoilou, Tél.: 4-2191
3215-1-4 (15 fa) A.V.

WILLYS 40, 32, 37, Ford panel 32, MO- TOCYCLES: Indian, Harley, Rodeo, Triumph, etc. RODRIGUE OSTIGUY, 181, RUE DU PONT, Qué- bec. Tél.: 2-5577. 3215-1-4 (15 fa) A.V.

COTE AUTO ENR

Chevrolet, Ford, Plymouth, Chrysler,
Nash, Dodge, 5-7 Dues: \$100 à \$1,000.
35, 3e avenue. Tél.: 2-6290
3215-1-4 (15 fa) A.V.

ACHETEUR & VENDEUR

de chars usagés de toutes marques
PAUL MAHEUX
507, Blvd Charest, Tél.: 3-4197
3215-1-4 (15 fa) A.V.

CHRYSLER 1938, marche très bien, assez propre, pneus en bon ordre. S'adresser à: 134, CHEMIN DE LA SAVARDIERE, Laval, 4-4132. 3215-1-4 (15 fa) A.V.

Soudure

CHARLAND & BERNARD Ltée

Experts en soudure au gaz et à l'électri-
cité de tous les métaux. Réparations de ra-
diateurs. Ventilateurs de bois. Trai-
tement "Simplex". 114, 2e
RUE, TEL.: 4-1179.
3215-1-4 (15 fa) 194

Servantes demandées

Les annonces paraissant sous cette
rubrique sont sujettes aux conditions
suivantes établies par l'arrêté minis-
tériel du Gouvernement fédéral passé le
7 novembre 1940 sous le numéro
P.C. 6285.
Aucune corporation ne sera consti-
tuée de la part de personnes à l'em-
ploi de firme, corporation ou de tout
autre employeur occupé à la produc-
tion de munitions, outillage ou four-
niture de guerre pour les forces Ar-
mées, à moins que l'employeur n'ait
actuellement de l'ouvrage dans son
occupation ou métier régulier.

REPARATION DE RADIATEURS

ALBERT TESSIER

RADIATEURS REPARÉS, nettoyés ou
refaits à neuf. Soudure autogène.
230, du Roi. Tél.: 2-2876
3215-1-4 (15 fa) A.R.

Accessoires d'Autos

LUDGER FERLAND

Pièces d'auto neuves et usagées
105, 1ère avenue. Tél.: 4-2920
3215-1-4 (15 fa) A.A.

Terres à vendre

TERRE, 50 arpents en culture, 15 en
bois, avec bonne maison et grange
indépendante. Gros ruisseau. Prix
\$3,800.00. JACQUES DION, 35, ST-
PATRICE, Québec. Tél.: 2-3724.
3215-1-4 (15 fa) 212

Non classifiées

CREATIONS 42

DANS LES MEUBLES NEUFS LES ENCHERES MARCEAU

3 PLANCHERS DE MEUBLES

Sets de chaisesfelds très variés, sets
de chambre moyen et chaise foncé,
sets de cuisine blancs, rouges et natu-
rels. Poêles, laveuses, lampes por-
celaines. Mobilier d'enfants très assor-
ti, etc.
Visitez nos départements.

Les Enchères Marceau Enreg.

12, rue St-Joseph Québec
Economie — Satisfaction
3215-1-4 (15 fa) N.C.

Non classifiées

SPECIAUX CHEZ KARAKAT

Robes de toilette	\$1.69
Jolies robes noires pour deuil	7.95
Robes "Spun" très chics	2.95
Slips en soie rayée	.69
Brassières	.69
Corsets assortis à partir de Chandails laine et soie	1.29
Laine à tricoter, la balle	.10
Assiettes hôtes	.25
Jarres à beaus 3 Gallon	.79
Grands mouchoirs	.07
Teintures toutes couleurs	.10
Miroirs sur pied	.25
Lumettes pour soleil	.10
Enveloppes, gros paquet	.05
Papier à mouches, 3 pour	.15
Mops à planchers	.15
Bicycles, 3 roues	1.39

Canada, Province de Québec, District de Québec

COUR SUPERIEURE

En matière de Faillite

AVIS AUX CREDANCIERS

DE LA PREMIERE ASSEMBLEE
A LA SUITE D'UNE CESSION
Dans l'auto de M. J. L. L.
HENRY BETZ, voyageur,
322, Avenue Laurier, Québec.

AVIS

Avant par les présentes donné que
le sousnommé a le 21ème jour d'août
1942 fait une cession de tous ses biens
pour le bénéfice de ses créanciers et
que la première assemblée des créan-
ciers, sera tenue à Québec, le 14ème
jour d'août, 1942, à 11 heures A.M.
(heure avancée) au bureau de Mon-
sieur WILFRED EDGE, C.R., Secrétaire
Officiel, en le Palais de Justice.

Pour avoir droit de voter à la dite as- semblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre nos mains avant l'as- semblée.

Les personnes qui ont des réclama-
tions à l'encontre de ces biens doivent
les faire parvenir aux gardiens ou au
syndic, lorsqu'il sera nommé, avant
que l'adjudication ne soit faite, à dé-
faut de quoi le produit de l'act sera
distribué entre les ayants droit, sans
égard à ces réclamations.

Quebec, le 4 août, 1942.

JOSEPH MARMETTE et
RENE LEFAIVRE,
Gardiens.

AUTOMOBILES DEMANDEES

Nous sommes acheteurs de 50 au-
tomobiles de différents modèles et
de 15 camions de différents tonna-
ges, pour remplir une commande à
l'étranger.

Grand spécial \$15.00 pour \$1.50

SALON LAROSE, 87 DE L'ÉGLISE, coin
St-Joseph. Très beaux permanents indé-
franchissables garantis pour 12 mois, à l'huile
française, livrés sans frais. Aussi teinture
et tout genre de coiffure. Tél.: 1-901.
3215-1-4 (15 fa) S.C.

SALON PAULETTE

Oné, permanents \$1.50 à \$5.00
389, St-Joseph. Tél.: 4-2754
3215-1-4 (15 fa) S.C.

Permanent 15.00 pour 1.50

Coiffures tous genres
465, ST-JOSEPH. Tél.: 9379
3215-1-4 (15 fa) S.C.

Garage — Service

J.-S. RUELLAND

CARROSSIER DIPLOME, GENERAL MO-
TOREPARATIONS DE CARROSSERIE
AUTOMOBILES, déboussage et
peinture au DUCO. Outillage mécanique,
vitres d'auto, bouillottes. Travail fait par
des experts. COIN ST-VALLIER, LAC-
BÉAU ET COLON, Québec. Tél.: 8216.
3215-1-4 (15 fa) G.S.

Autos à vendre

VOICI UNE OCCASION

qui ne se présentera certaine-
ment pas avant la fin de
la guerre

Nous offrons au public acheteur pen-
dant le mois de juillet, un assortiment
extraordinaire d'autos usagées, de ré-
cents modèles.

Plusieurs de ces automobiles ont été
achetées de personnes obligées de for-
mer l'armée.

Maintenant c'est le temps de penser
sérieusement à votre auto actuelle pour
vous assurer jusqu'à ce que de nouvelles
automobiles soient construites.

Achetez l'automobile qui vous donnera
le meilleur mileage au gallon de gaso-
line usagée.

Achetez l'automobile avec les meilleurs
prix possibles.

Venez faire une visite à notre terrain
d'autos usagées.

Boulevard Charest

Entre Dorchester et Caron

Vous y trouverez exactement ce dont
vous avez besoin.

Nous avons encore des

Chevrolet Oldsmobile

1942

J.-L. DROLET AUTOMOBILE LTEE

450, boulevard Charest
Tél.: 4-3593
3215-1-4 (15 fa) A.V.

Funérailles de M. Arthur Sévigny

BREAKEYVILLE, (Spéc.)
D'importantes funérailles ont été
faites le 1er juillet, à M. Arthur
Sévigny, époux de Philomène
(Amarilla) Couture, décédé le 25
juin, à l'âge de 68 ans, 7 mois.

M. Sévigny laisse dans le deuil,
outre son épouse, ses fils: Arthur
Léo et Roland; ses filles: Mmes
Edmond Gosselin (Laure), Avila
Gagnon (Victorine) et Alphonse
Gagnon (Imelda), Mlle Berthe et
Noëlla Sévigny; son frère: M. J.-
B. Sévigny, marchand; ses gen-
dres: MM. Edmond Gosselin, A-
vila et Alphonse Gagnon; ses be-
lles-filles: Mmes Arthur Sévigny
(Alice Couture), Léo Sévigny
(Léda Lapierre), Roland Sévigny
(Hélène Bégin); ses petits-enfants:
MM. et Mmes Armand Lachance
(Patricia Sévigny) et Adrien La-
pierre (Marthe Sévigny), MM.
Robert, Roch, Jean-Marie et Mar-
cel Sévigny, Mmes Anne-Marie,
Rose-Hélène, Huguette et Edith
Sévigny, MM. Georges-Edmond,
Paul-Henri, Jacques, Jean-Guy,
Noël, Charles et Dollard Gosselin,
Mlle Angéline, Monique, Ca-
therine et Irma Gosselin, MM.
Marius, Jean-Luc, Clément, Léo-
la et Paul Gagnon, Mlle Reine-
Andrée, Yolande, Michelle et An-
ne Gagnon, MM. Gilbert, Gonza-
gue, Julien, Roland et Noël Ga-
gnon, Mlle Madeleine, Claire, Li-
na, Gabrielle, Lucie et Lisette
Gagnon, MM. Léo, Claude et Ni-
colas Sévigny, Mlle Elissa, Noéma
et Julie Sévigny; ses arrière-
petites-filles: Mlle Catherine, Co-
lette et Pierrette Lachance.

Le service fut chanté par M. le
curé J.-E. Michaud, assisté de
MM. les abbés Jean-Paul et Be-
nolt Lachance. La messe de Ro-
quiem fut exécutée par quelques
membres de la chorale de Charney,
avec les jeunes gens du chœur de
chant de la paroisse, sous la direc-
tion de M. Armand Fréchette.
Mme Emilienne Demers-Fréchette
touchait l'orgue.

La quête fut faite par MM.
CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC

UN MEURTRE A RUNYMEDE

CAPITRE V

—Et Felicity Newgate s'est empressée de se
taire. Je me demande ce qu'elle sait.

—Rien de précis, je suis certain.

Franklin s'était arrêté dans le hall, non loin
des portes et de la caisse de l'escalier. Il envisagea
Barnes, ses yeux, sous ses sourcils blancs, étaient
raillleurs et pénétrants.

—Ecoutez, Barnes. Cela me frappe que vous
êtes en très bons termes avec la fille. Quelle est
notre attitude à chacun à son endroit?

La tension de l'atmosphère était au niveau de
celle de Felicity. Elle allait répondre au détective
quand elle sentit rincer sur elle le regard suggestif
de Mme Fowler dont le visage demeurait toujours
impénétrable. Le sens de ce regard était "non".

La jeune anglaise hésita.

—Bien, non, je ne puis dire que je craignais.
Seulement nous ne savions pas où elle était. C'est
ce que je veux dire.

La redoutable possibilité se révéla à Felicity.
Peut-être que sa Shirley bien aimée avait fui et
était revenue à la maison pour mettre fin à la me-
nace qui pendait sur sa tête. Pour une menace, Fe-
licity savait qu'il en existait une. Elle comprit
qu'en la divulguant elle prêtait à Shirley un mo-
tif pour tuer Tarrington. Mme Fowler venait de la
prévenir en temps. Cela la posait en amie de Shir-
ley et sûrement...

Tout à coup Felicity constata que Tob Barnes
lui parlait. Son regard se leva sur lui. Ses yeux
noirs scrutaient les siens, son visage mince était
calme.

—Je vous demandais, Felicity, si vous aviez
constaté quelque chose d'étrange dans la pièce,
hier soir.

—Je ne suis pas entrée dans la pièce, Tom, a-
vant que je découvre le meurtre de Tarrington.

—C'est précisément ce que je veux dire. Quand
vous avez découvert le meurtre de Tarrington,
avez-vous constaté quelque chose dans la pièce?

—Je ne suis pas sûre si je comprends bien vo-
tre question. Tout me semblait normal, sauf le pu-
pitre.

—Vous n'avez touché à rien?

—Oh! non. C'est cela. J'ai allumé la lumière
et fermé la porte qui battait.

—Examinons de nouveau les lieux, Tom dit



Le bon vieux cheval est toujours là!

Funérailles de Mme Joseph Roy

ST-SEBASTIEN, Front. (D. N. C.) — Les funérailles de Mme Joseph Roy, née Joséphine Paré, ont eu lieu le 27 juillet, en l'église de St-Sébastien. M. le vicaire André Gilbert chanta le service. La défunte était âgée de 67 ans, 8 mois.

Les porteurs étaient: MM. Jo-
seph Paré, Alphonse Doyon,
Ludger Therrien, Oscar Roy, Hen-
ri Proteau et Albany Beaudoin.
Portait la croix: M. Ed. Morin.
Portaient des fleurs: MM. Marius
Proteau, Raymond Morin, Guy et
Benoit Beaudoin.

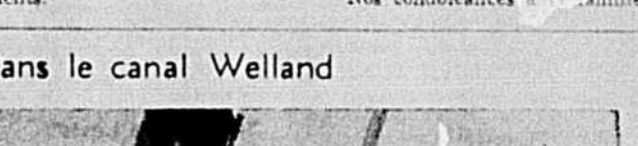
La défunte laisse, outre son é-
poux, son fils, Ernest; un fils ad-
optif, M. Joseph Goupil, de St-
Sébastien; une fille adoptive, Mme
Paul Brousseau, (Germaine Ga-
gné), de St-Cécile; ses belles-
filles: Mmes Ernest Roy et Jo-
seph Goupil; son gendre, M. Paul
Brousseau; ses petits-enfants: No-
vile, Marielle, Gisèle, Fernande,
Gilles, François, Suzanne et Roch
Roy, Marie-Reine, Marie-Claire,
Bertrand, Jeannine, Jean-Paul et
Louise Goupil, de St-Sébastien;
Louise, Aline et Clément Brou-
seau, de St-Cécile; ses frères et
sœurs: M. Pierre Paré, Mmes Ger-
maine Gosselin (Florida) et Anato-

comparativement à la période d'a-
vant guerre, et son usage pour fins
civiles est moins de 75 pour cent de
ce qu'il était. C'est ce qu'on a an-
noncé aujourd'hui, au ministère
des Munitions et Approvisionnement.

On dépense moins d'étaim au Canada

OTTAWA, 7. — (D.N.C.) — La
consommation totale d'étaim au
Canada a diminué de 40 pour cent,

Dans le canal Welland



Les grues travaillent fermement pour soutenir les 2.600 tonnes de charbon qui se trouvent dans la cale du navire "S. S. Coalhaven" qui a coulé dans 30 pieds d'eau dans le canal Welland, à Thorold. L'on s'attend à ce que le navire flotte lorsque la cargaison sera déchargée. Le navire a chaviré parce que sa cargaison était mal répartie.

UN MEURTRE A RUNYMEDE

CAPITRE V

—Alors elle est saine et sauve? demanda Fe-
licity en regardant le capitaine Franklin. Il ne lui
est rien arrivé? Je veux dire à la clinique.

—Quoi? Craigniez-vous qu'il lui arrivât quel-
que chose?

La tension de l'atmosphère était au niveau de
celle de Felicity. Elle allait répondre au détective
quand elle sentit rincer sur elle le regard suggestif
de Mme Fowler dont le visage demeurait toujours
impénétrable. Le sens de ce regard était "non".

La jeune anglaise hésita.

—Bien, non, je ne puis dire que je craignais.
Seulement nous ne savions pas où elle était. C'est
ce que je veux dire.

La redoutable possibilité se révéla à Felicity.
Peut-être que sa Shirley bien aimée avait fui et
était revenue à la maison pour mettre fin à la me-
nace qui pendait sur sa tête. Pour une menace, Fe-
licity savait qu'il en existait une. Elle comprit
qu'en la divulguant elle prêtait à Shirley un mo-
tif pour tuer Tarrington. Mme Fowler venait de la
prévenir en temps. Cela la posait en amie de Shir-
ley et sûrement...

Tout à coup Felicity constata que Tob Barnes
lui parlait. Son regard se leva sur lui. Ses yeux
noirs scrutaient les siens, son visage mince était
calme.

—Je vous demandais, Felicity, si vous aviez
constaté quelque chose d'étrange dans la pièce,
hier soir.

—Je ne suis pas entrée dans la pièce, Tom, a-
vant que je découvre le meurtre de Tarrington.

—C'est précisément ce que je veux dire. Quand
vous avez découvert le meurtre de Tarrington,
avez-vous constaté quelque chose dans la pièce?

—Je ne suis pas sûre si je comprends bien vo-
tre question. Tout me semblait normal, sauf le pu-
pitre.

—Vous n'avez touché à rien?

—Oh! non. C'est cela. J'ai allumé la lumière
et fermé la porte qui battait.

—Examinons de nouveau les lieux, Tom dit

—Et Felicity Newgate s'est empressée de se
taire. Je me demande ce qu'elle sait.

—Rien de précis, je suis certain.

Franklin s'était arrêté dans le hall, non loin
des portes et de la caisse de l'escalier. Il envisagea
Barnes, ses yeux, sous ses sourcils blancs, étaient
raillleurs et pénétrants.

—Ecoutez, Barnes. Cela me frappe que vous
êtes en très bons termes avec la fille. Quelle est
notre attitude à chacun à son endroit?

La tension de l'atmosphère était au niveau de
celle de Felicity. Elle allait répondre au détective
quand elle sentit rincer sur elle le regard suggestif
de Mme Fowler dont le visage demeurait toujours
impénétrable. Le sens de ce regard était "non".

La jeune anglaise hésita.

—Bien, non, je ne puis dire que je craignais.
Seulement nous ne savions pas où elle était. C'est
ce que je veux dire.

La redoutable possibilité se révéla à Felicity.
Peut-être que sa Shirley bien aimée avait fui et
était revenue à la maison pour mettre fin à la me-
nace qui pendait sur sa tête. Pour une menace, Fe-
licity savait qu'il en existait une. Elle comprit
qu'en la divulguant elle prêtait à Shirley un mo-
tif pour tuer Tarrington. Mme Fowler venait de la
prévenir en temps. Cela la posait en amie de Shir-
ley et sûrement...

